

**contre
champ**



Etude Habitants du bassin versant de la Tille

Gouvernance, territoires de projets et milieux humains

- Novembre 2010 -



Baptiste Chemery (Contrechamp)

Yannick Arama (ACTeon)

Table des matières

1	Rappel de la commande et son contexte	3
2	Méthode mise en oeuvre	4
	Présentation de la grille d'entretien	5
	Modalités de passation et de valorisation des entretiens	7
	Présentation du panel enquêté	7
3	Approche typologique des relations des habitants du bassin versant de la tille à l'eau et aux milieux aquatiques	9
3.1	Relation aux milieux aquatiques et à l'eau	11
3.1.1	Relation aux milieux aquatiques	11
3.1.2	Relation à l'eau.....	14
3.2	Variables explicatives associées.....	17
3.2.1	Le rapport au territoire	17
3.2.2	Le rapport au temps et à l'avenir du territoire	21
3.2.3	Le rapport aux autres et les modes de sociabilité.....	22
3.2.4	Les modalités et pratiques informatives	24
3.2.5	Le rapport aux pouvoirs locaux et à leur action	25
3.2.6	Le rapport à la responsabilité et à l'action	26
3.3	Synthèse et identification de profils de valeur structurant le rapport à l'eau et aux milieux aquatiques.....	27
3.3.1	Les différents profils de valeur mis en évidence	27
3.3.2	Une approche des postures des différents profils au regard du lien urbain/rural	27
3.3.3	Une approche des profils au regard de la grille des Cités de la nature.....	31
4	Portraits d'habitants : les rapports au territoire, à l'eau et aux milieux aquatiques au travers de 7 portraits	33
5	Une synthèse analytique : « l'eau dans l'espace public du territoire vécu de la tille ».	42
6	Quelques premières recommandations	44

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET SON CONTEXTE

L'étude sociologique commanditée par l'Agence de l'eau prévoit dans le cadre des différentes finalités qu'elle poursuit, de produire des éléments susceptibles de contribuer à **la construction d'une stratégie de communication sur les enjeux, objectifs et mise en œuvre des procédures Contrat de rivière/SAGE**. En effet, cette question de la communication auprès des populations locales est de plus en plus explicitement posée dans le cadre de ces démarches à l'échelle de bassin versant. Celle-ci est restée longtemps peu traitée, en dehors de volets d'éducation à l'environnement à destination des publics scolaires, ainsi que sous un angle institutionnel visant à promouvoir les démarches, leurs réalisations et leurs effets.

De nouvelles finalités émergent, visant à **mobiliser plus clairement les populations locales, autour de changements de comportements explicites**, en lien avec les enjeux locaux (ex : maîtrise de la consommation domestique, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins, mise aux normes de l'ANC,...) et plus globalement à **rendre « chacun à sa place et en fonction de ses moyens » acteur de ces démarches**. Ces initiatives peuvent également viser à plus long terme à préparer ces populations à **soutenir plus explicitement et de façon pérenne l'investissement de leurs collectivités territoriales et élus dans ce type de démarches**, face à la nécessité de renforcer le niveau de financement local et à le justifier dans le cadre d'arbitrages nécessairement cornéliens.

Dans le cadre de ces enjeux renouvelés, **deux conceptions de la communication distinctes**, voire antagonistes, s'expriment aujourd'hui :

- **La première conception se situe dans une optique éducative.** Elle estime que tout changement de cet ordre doit être conscientisé et exige un travail préalable d'éducation citoyenne. Elle présuppose que le passage à l'action repose sur différents préalables, associés à la connaissance des questions et problèmes posés, à la compréhension de leurs tenants et aboutissants, ainsi qu'à l'adhésion à des objectifs communs et supérieurs à ceux des individus. L'éducation à l'environnement est un courant pédagogique formulé notamment dans le cadre de la conférence de Tbilissi (1977). Elle s'entend comme une éducation civique qui a pour but « d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels ». Ce modèle d'éducation à l'environnement vise aussi « à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement ».
- **La seconde renvoie à la théorie de l'engagement**, qui présuppose que seuls les actes nous engagent. Nous ne serions donc pas engagés par nos idées ou par nos sentiments, mais par nos conduites effectives, et nous rationaliserions nos comportements, en adoptant a posteriori des idées susceptibles de les justifier. Dans cette optique, la priorité est de susciter en priorité des changements de comportements ou d'usages, souvent minimes, mais constituant un premier pas vers des évolutions plus larges. En psychologie sociale, l'engagement désigne l'ensemble des conséquences d'un acte sur le comportement et les attitudes. Associé aux travaux de Kiesler dans les années 1960 et, plus récemment à ceux de Joule et Beauvois, le processus d'engagement renvoie à un engrenage souvent mis en évidence dans le cadre des recherches sur la prise de décision dans les organisations. Dans tous les cas, c'est la situation qui détermine

le comportement et non pas les attitudes ou la personnalité des participants à l'expérience. Ces derniers peuvent cependant rationaliser ou justifier ce comportement en l'attribuant à leurs opinions ou à leur volonté. La notion d'engagement peut donc former une explication du changement d'attitude qui prend le contrepied des approches de persuasion puisque les attitudes deviennent une conséquence du comportement et non l'inverse.

Il n'est pas question de trancher ici entre ces deux conceptions, d'autant plus que les questions relatives à la gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques sont caractérisées par :

- **l'articulation complexe entre des notions de patrimoine commun et d'intérêt général d'un part, et d'intérêts privés** et souvent plus ou moins à caractère économique par ailleurs ;
- **des chaînes de causalité longues et complexes entre certaines évolutions de comportement et leurs effets** sur l'eau et les milieux aquatiques.

Ces facteurs ne facilitent pas le développement de la croyance que des changements de comportement individuel peuvent avoir un effet tangible sur les questions traitées ; d'autant plus si ces changements sont appréhendés comme potentiellement disqualifiant sur un plan économique. Dans ce cadre, amener des individus à évoluer sur ces questions réclame sans doute de s'intéresser à la façon de favoriser l'émergence d'une conscience collective autour de ce patrimoine commun, à associer sans doute à leur attachement plus global au territoire, à la valeur du patrimoine qu'il représente et à la qualité de cadre de vie qu'il offre.

2 METHODE MISE EN OEUVRE

S'inscrivant clairement dans une optique opérationnelle et finalisée, cette étape de travail vise notamment à alimenter la réflexion réalisée dans le cadre de l'élaboration du Contrat de rivière et du SAGE. Dans ce cadre, **deux options ont été envisagées initialement**, avec la mise en œuvre :

- soit d'un **sondage à distance** portant sur une population assez importante,
- soit d'**entretiens qualitatifs approfondis**, auprès de quelques dizaines d'habitants du territoire.

De par la complexité des sujets à analyser, ainsi que les attentes du commanditaire concernant cette phase, la seconde approche a semblé plus appropriée pour aborder ce type d'enjeux, sachant que la connaissance préalable du territoire et de ses problématiques, acquise notamment dans le cadre du Portrait de territoire et des entretiens auprès d'acteurs, permettait d'élaborer une grille d'entretien ouverte permettant d'appréhender la dimension culturelle et sociale de l'eau et des milieux pour les habitants et acteurs du territoire.

Dans ce cadre et au regard des difficultés, il a été retenu le principe de réaliser **une vingtaine d'entretiens semi-ouverts** détaillés auprès d'habitants du territoire, en s'assurant d'une diversité suffisante sans cependant prétendre obtenir une représentation fidèle de la diversité de la population du territoire. En dépit d'une évidente

difficulté à obtenir des listes de noms d'habitants suffisante¹, l'équipe d'étude a donc veillé à consulter un panel diversifié au regard des critères suivants :

- catégories socio-professionnelles diversifiées ;
- habitants originaires du bassin versant et néo-habitants ;
- appartenance à différentes classes d'âge ;
- lieu de résidence situé en milieu rural, périurbain ou urbain.

Sur le fond, cette phase d'écoute n'a pas semblé devoir être limitée aux problématiques de l'eau et des milieux aquatiques et aux usages associés, mais plutôt privilégier une entrée centrée sur les liens qu'entretiennent plus globalement ces habitants/usagers au territoire pour constater la façon dont l'eau et les milieux aquatiques y prennent place. En outre, ces entretiens devaient permettre de préciser les moyens de communication mobilisés localement par les habitants et les modes de sociabilité développés par ces habitants/usagers.

Présentation de la grille d'entretien

- L'habitant : son âge, son lieu d'habitation, son lieu de travail, sa profession, sa situation familiale, etc.

SON APPREHENSION DU TERRITOIRE

- Depuis quand vit-il sur le territoire ? Refaire l'histoire de son implantation intégrant les motifs de celle-ci
- Quels sont selon lui les principaux points forts/atouts de ce territoire ?
- Quels sont selon lui les principaux points faibles/inconvénients de ce territoire ?
- Quelles sont les évolutions qu'il constate ? Depuis quand ? Les faire qualifier et expliciter ?
- Prendre une carte du BV de la Tille (carte IGN par exemple, avec les communes principales, les communes proches du BV, les principaux cours d'eau, peut-être les principaux axes de communication) et voir avec lui les lieux connus et fréquentés et les motifs associés (travail, commerce, santé, services, loisirs,...)
- Rappeler qu'il s'agit d'un territoire qui pourrait être amené à se développer dans les années à venir dans l'orbite de l'agglomération dijonnaise avant de voir comment l'enquêté appréhende cette croissance (enjeux, questions, points positifs, risques) ?
- Vous informez-vous sur la vie locale, sur quels sujets ? Si oui, quels sont les moyens d'information utilisés (presse locale, presse municipale, radio, télévision, bouche à oreille, élus,...) et vous considérez-vous suffisamment informé ? Si non, pourquoi ?
- Connaissez-vous les élus de votre commune, de votre communauté de communes ? Vous arrive-t-il d'avoir affaire à eux directement et à quelle occasion ? Estimez vous qu'ils remplissent les missions pour lesquelles ils ont été élus ?

SON APPREHENSION DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET CADRE DE VIE DU TERRITOIRE

¹ On retiendra que l'équipe d'études souhaitaient élaborer une liste d'au moins une quarantaine de noms, lui offrant une certaine latitude de choix et permettant d'envisager des refus. Pour disposer de la diversité attendue, sa pratique l'amène à alimenter ces listes à partir de différents informateurs aux profils différents. Dans le cas présent, les informateurs mobilisables sont demeurés très peu nombreux et une bonne part des enquêtés ont été repérés progressivement auprès des enquêtés, limitant nécessairement la diversité attendue et donnant peu de marges de choix.

- Au niveau de l'environnement et du cadre de vie, quels sont les points forts et faibles du territoire (les faire qualifier autant que possible exceptionnel, de qualité, banal, dégradé, sans intérêt) ?
- Est-ce que vous profitez personnellement de ce patrimoine et de ce cadre de vie ? Si oui, de quelle manière ? Si non, pourquoi ?
- Sentiment par rapport à l'évolution de ce patrimoine et à sa préservation :
 - Ce patrimoine connaît-il de votre point de vue une amélioration ou une dégradation (donner si possible des exemples et préciser les causes et/ou responsables de ces améliorations/dégradations) ?
 - Quelles initiatives (information, contrôle, valorisation, accessibilité,...) peuvent permettre d'améliorer la situation ? Qui doit s'en charger et/ou y être associé ? Avez-vous personnellement un rôle à jouer dans ce cadre ?

SON APPREHENSION PAR RAPPORT AUX MILIEUX AQUATIQUES

- Quelle est la place des milieux aquatiques au sein de ce patrimoine ?
- Puis revenir sur les principaux cours d'eau, les plans d'eau (gravières) et les marais/zones humides en reprenant deux échelles de type :
 - exceptionnel, de qualité, banal, dégradé, sans intérêt, ne sait pas
 - amélioration/dégradation/ne sait pas, puis quelles en sont les causes et les responsables (ne pas hésiter à travailler sur des exemples précis) ?
- Face aux problèmes évoqués, quelles seraient les initiatives à mettre en œuvre ? Par qui (élus, associations, administrations) ? Qui doit payer ?
- Pourriez-vous jouer un rôle et contribuer à la résolution de ces questions ? Si oui, de quelles façons et à quelles conditions (connaissances, moyens, temps) ? Si non, pourquoi ?

SON APPREHENSION PAR RAPPORT A L'EAU

- Connaissance de l'origine de l'eau consommée et de la destination de l'eau rejetée ?
- Ressenti par rapport à la qualité de l'eau potable (bonne / pas bonne) ? Pourquoi ? Comment améliorer les choses (éventuellement) ? Qui peut faire quelque chose ? Avec quels moyens ? Avez-vous un rôle à jouer ?
- Dans certaines régions, des craintes apparaissent concernant la qualité et l'approvisionnement en eau potable ? Est-ce le cas sur ce territoire (approfondir autour de l'origine de cette perception ; crises récentes, exemples) ? Si oui, que faut-il faire et avez-vous un rôle à jouer ? Si non, pourquoi ?
- Ressenti par rapport au prix de l'eau (chère / pas chère) (justifié /non justifié) ?

SES ATTENTES ET SON IMPLICATION

- Nous avons évoqué les rôles et responsabilités des uns et des autres sur les points évoqués. Quels sont pour vous les principaux acteurs concernés de ces questions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et les principaux responsables ? Avez-vous connaissance de démarches globales sur le bassin versant de la Tille ? Si oui, qu'en savez-vous et en pensez vous ?
- Par rapport à ces questions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pensez vous que la population (les habitants) du territoire est prête à faire des choses, à changer certaines de ces pratiques ? Si oui, lesquelles et en quoi ? Si non, pourquoi ?

A LA FIN DE L'ENTRETIEN

- Déplaçons-nous en 2030, ici à l'endroit exact où nous sommes, que verrons-nous par la fenêtre et quel sera selon vous l'état du cours d'eau qui passe (Il s'agit de savoir si la personne pense que la situation va s'améliorer ou non. Cette question est destinée à voir s'il s'agit de personnes plutôt pessimistes sur l'avenir, pour l'interprétation des réponses précédentes).

Modalités de passation et de valorisation des entretiens

Ces entretiens ont été réalisés par deux personnes de Contrechamp et d'ACTeon et exploités sur la base d'une prise de note et d'une forme de rendu normalisés par entretien. L'analyse de l'ensemble des entretiens a été initiée sur la base d'une confrontation des rendus et points de vue des enquêteurs, avant de donner lieu à la rédaction de ce rapport.

Etant donné la finalité de cette partie de l'étude liée à la communication, l'équipe d'étude s'est donnée d'emblée pour enjeu de mettre en évidence plusieurs profils types de valeurs cohérents, représentant non pas des usagers existants mais des archétypes présentant des associations de valeurs différentes sur les principales entrées du questionnaire (Appréhension du territoire, Appréhension du patrimoine environnemental et cadre de vie du territoire, Appréhension des milieux aquatiques, de leur qualité et de leur état, Appréhension de l'eau de consommation, Connaissance des démarches Contrat de rivière et SAGE et vision des possibilités d'implication de la population, Réseaux sociaux et professionnels mobilisés, Information et connaissance). Ce type d'exercice a notamment l'intérêt de mettre en évidence les éléments structurants du rapport à l'eau et aux milieux aquatiques.

Enfin le rapport se termine par l'émission d'un certain nombre de recommandations proposant, à partir de l'analyse de la relation habitant/eau et milieu aquatique et habitant/territoire, une stratégie d'information, de communication et de médiation (quels publics cibles, quels outils, quel logique de mise en œuvre, quelles conditions nécessaires et quels moyens) qui permettrait de renforcer le processus de mobilisation des acteurs de l'eau prenant en compte la relation, les perceptions et valeurs des habitants et usagers de ce territoire.

Présentation du panel enquêté

La phase d'écoute a consisté en une enquête qualitative auprès de 20 habitants du bassin versant, repérés à l'aide de différents informateurs associés à l'étude, dans le cadre d'entretiens d'une à deux heures conduits sauf exception à leur domicile (un au restaurant, un sur son lieu de travail et un dans un café). L'enjeu était de diversifier les personnes touchées au regard des critères suivants :

- Résidents ruraux, périurbains et urbains de l'ensemble du territoire
- Résidents originaires et non originaires du territoire
- Résidents d'âge divers, en priorisant cependant la tranche 25/60 ans
- Résidents présentant des profils sociaux et professionnels différenciés

La liste des personnes interrogées est la suivante :

Lieu de résidence	Profil professionnel et lieu	H/F	Tranche âge	Résidence + Travail Rural / Urbain / Périurbain	Résidence Parties Amont Is Médiane Is/Arc Aval Arc	Originaire/Néo
Tarsul	Aide soignante retraitée	F	> 60 ans	R	Amont	O
Selongey	Commerçant / Selongey	H	40/60 ans	R + R	Amont	O
Villecomte	Aide Ménagère / Région Is	F	40/60 ans	R + R	Amont	O
Premières	Ouvrier/Genlis	H	40/60 ans	R + P	Aval	O
Longchamp	Professeur lycée / Dijon	H	25/40 ans	R + U	Aval	N
Vesvres/Chalancey	Secrétaire de mairie / Région Langres	F	40/60 ans	R + R	Amont	N
Pluvault	Retraitée /Pluvault	F	> 60 ans	R	Aval	N
Vernois les Vesvres	Agriculteur / Vernois	H	40/60 ans	R + R	Amont	O
Spoys	Agriculteur / Spoy	H	25/40 ans	R + R	Médiane	O
Lux	Fonctionnaire municipal / Is	H	25/40 ans	R + P	Médiane	N
Premières	Agent SNCF / Dijon	H	40/60 ans	R + U	Aval	N
Quetigny	Ingénieur / Dijon	H	25/40 ans	U + U	Aval	O
Varois et Chaignot	Assistante de direction / Dijon	F	40/60 ans	P + U	Aval	O
Lux	Psychologue / Dijon	F	25/40 ans	R + U	Médiane	N
Marcilly sur Tille	Agent SNCF / Dijon	H	40/60 ans	P + U	Amont	O
Premières	Conseillère Pôle Emploi / Dijon	H	25/40 ans	R + U	Aval	O
Saint Apollinaire	Cuisinier / Dijon	H	25/40 ans	U + U		N
Longchamp	Fonctionnaire impôt / Dijon	H	> 60 ans	R + U	Aval	O
Magny sur Tille	Agriculteur / Magny	H	> 25 ans	P + P	Aval	O
Genlis	Conseillère Insertion / Genlis	F	25/40 ans	P + P	Aval	N
Bresset	Femme au foyer /Bresset	F	40/60 ans	P	Aval	N
		8 F et 14 H	1 < 25 ans 3 > 60 ans 9 25/40 ans 9 40/60 ans	R+R 5 R 2 R+P 2 R+U 5 P+U 2 P+P 2 P 1 U+U 2	Amont 6 Médiane 3 Aval 13	12 O 10 N

3 APPROCHE TYPOLOGIQUE DES RELATIONS DES HABITANTS DU BASSIN VERSANT DE LA TILLE A L'EAU ET AUX MILIEUX AQUATIQUES

Cette série d'enquêtes qualitatives a pour but d'explorer et d'éclairer de façon structurée la manière dont les habitants du bassin versant de la Tille conçoivent et vivent leurs relations à l'eau et aux milieux aquatiques sur le territoire. Cette partie se présente de la manière suivante :

Relation à l'eau et aux milieux aquatiques

Ont tout d'abord été analysées **les relations à l'eau et aux milieux aquatiques** des habitants enquêtés, en cherchant à la fois ce qu'ils partageaient et ce qui les distinguait, sachant que la nature composite du bassin versant de la Tille associant parties rurale, périurbaine et urbaine a amené à mettre en évidence de nombreuses distinctions entre habitants suivant les parties dans lesquelles ils résidaient et travaillaient.

Pour ces deux relations, nous avons donc dégagé **les grandes lignes d'une approche commune** et celles d'une approche différenciée mettant en exergue différentes modalités de relations. Notre corpus mettant fortement en évidence les différences croisées entre catégories d'habitants, nous synthétisons en fin de paragraphe les éléments les plus prégnants dans un tableau faisant apparaître les lignes de clivage et les différentes positions. Ce tableau permettra de prendre conscience que parfois aucune approche commune n'a été identifiées. Cette méthode de présentation est également utilisée pour la partie suivante.

Variables explicatives

Souhaitant comprendre la façon dont ces approches communes et différenciées pouvaient s'expliquer, nous avons poursuivi ce travail d'analyse sur des variables plus générales renvoyant successivement à :

- **Leur rapport au territoire ou à la partie qu'ils appréhendaient ;**
- **Leur rapport à l'avenir de ce territoire ;**
- **Leur rapport aux autres habitants et leurs modes de sociabilité**
- **Leurs pratiques en matière d'information locale ;**
- **Leur rapport aux pouvoirs et à leur action ;**
- **Leur rapport à la responsabilité et à l'action ;**

Pour chacune de ces relations, nous avons également mis en évidence ce qui était partagé (approche commune) et ce qui différençait les positions observées suivant quatre modalités (approche différenciées).

Synthèse : Identification de profils de valeur présents sur le bassin versant

Cette synthèse réside dans la tentative de mise à jour de profils-types de valeur, aboutissant à la production d'une taxinomie² sociologique des valeurs et des profils de valeurs qui montre quatre à cinq différentes façons dont les habitants construisent le sens social de ces relations à l'eau et aux milieux aquatiques. **Ces profils ne correspondent pas à des personnes précises**, celles-ci étant forcément plus complexes que ces archétypes, mais permettent de comprendre comment les personnes enquêtés se situent et se distinguent et quelles sont les

² Taxinomie : Science de la classification des êtres vivants.

grandes lignes ou césures qui structurent leurs positions. Dans ce cadre, il est possible d'apparenter plus ou moins étroitement chacun des habitants rencontrés à tel ou tel profil. L'intérêt d'une telle approche renvoie essentiellement à l'impératif qui prévaut à cette étude, visant à élaborer une stratégie de communication à l'échelle du bassin versant, en accompagnement des démarches de gestion concertée en cours.

3.1 Relation aux milieux aquatiques et à l'eau

3.1.1 Relation aux milieux aquatiques

Lorsque l'on évoque les milieux aquatiques du territoire, **la plupart des habitants rencontrés citent généralement le cours d'eau le plus proche de leur habitation et/ou traversant la partie urbanisée de leur commune**, qu'il s'agisse de la Tille, de la Venelle, de la Norges ou d'un autre cours d'eau. Si les noms des autres rivières ne sont pas inconnus, les habitants qui en parlent spontanément sont peu nombreux et déclarent généralement ne pas les connaître suffisamment pour décrire leur état. Quant aux autres milieux aquatiques et notamment les zones humides et les nappes, ils ne sont quasiment pas cités, hormis par les agriculteurs et quelques amateurs de nature, qui disposent généralement d'une connaissance et d'une pratique plus approfondie du territoire.

Ce lien établi avec **la rivière « proche de chez soi »** paraît s'inscrire dans **une dimension « quasi domestique »**, en référence à l'espace de proximité voire à l'histoire de chacun, notamment pour les habitants originaires du territoire (voir à ce titre encadré en fin de cette partie). En effet, parmi ces personnes de plus de 40 ans, quasiment toutes ont fréquenté le cours d'eau proche de chez eux lors de leur enfance et la plupart d'entre elles y ont appris à nager. Cette fréquentation s'est généralement poursuivie à l'adolescence, où le même cours d'eau et ses berges faisaient office de lieux de rendez-vous et de jeux de la jeunesse locale. Les plus anciens ont encore emmené à leur suite leurs enfants s'y baigner, achevant ainsi de « boucler la boucle » de cet attachement.

Partout sur le territoire et depuis les années 80 ou début 90, ce cycle paraît rompu, « *car ici plus personne ne se baigne à la rivière, sauf de temps en temps des gamins.* ». Il en ressort lorsqu'on évoque l'environnement en général que les milieux aquatiques ne sont pas naturellement cités comme biens environnementaux locaux de référence. La forêt vient plus spontanément, notamment à l'aval du bassin, alors que les milieux aquatiques sont évoqués comme structurants dans un deuxième temps, quand on pointe le regard sur eux, comme s'ils resurgissaient d'un passé lointain empreint d'une certaine nostalgie. Les raisons invoquées de ces dégradations sont multiples avec au premier rang **le sentiment d'une dégradation du cours d'eau évoqué**, associé essentiellement à **son aspect visuel** (présence d'algues, de vases, eaux et fonds sombres, présence d'à-secs, berges mal entretenues,...) et plus rarement à **la régression de la présence de poissons**, essentiellement par des hommes pêchant ou ayant pêché dans leur jeunesse.

Parmi les facteurs explicatifs de cette dégradation constatée, il est possible de relever :

- **les opérations d'aménagement des cours d'eau**, essentiellement les opérations de curage conduites à dater des années 60 et jusque dans les années 80, ont aux yeux de certains fait perdre de leur attrait à certains lieux de baignade et plus globalement au cours d'eau (perte de profondeur, rehaussement des berges, suppression des arbres).
- A contrario, d'autres estiment que c'est **l'interdiction d'intervenir dans les rivières et l'abandon des modes de gestion associés aux retenues et vannages** qui empêchent à la fois (sic) l'eau de couler et d'être retenue là où on le souhaite, de maintenir des trous d'eau propices à la baignade et des milieux variés. Ce point de vue est sensible chez les enquêtés liés à l'activité agricole.

- **Enfin, l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles** est associée à cette dégradation (utilisation d'engrais, de pesticides, drainage des terres, suppression des haies et des zones de taillis,...). Les habitants non agriculteurs de la partie rurale du territoire se montrent en effet sensibles à cette évolution sur un plan paysager, comme en témoigne un élu d'une commune de l'amont qui a eu à plusieurs reprises affaire aux habitants de sa commune face à la perspective de voir certaines prairies retournées pour être cultivées.

Mais au-delà de ces raisons spontanément évoquées, c'est aussi du côté de **l'évolution des modes de vie** qu'il faut sans doute rechercher des raisons de cette désaffection, avec à la fois la croissance d'offres alternatives (piscines publiques et privées, gravières aménagées), la facilitation des déplacements pour accéder à ces offres, l'évolution des représentations en matière d'hygiène.

Ce sentiment de dégradation n'est pas pour autant partagé par tous :

- notamment **par les habitants récents** qui ne possèdent pas de références locales antérieures, pour juger d'une dégradation.
- et plus globalement il est contrebalancé **chez une part significative des habitants, qui jugent cette rivière proche de chez eux, « belle et vivante »**, pour s'y promener régulièrement à proximité et/ou la contempler régulièrement, généralement dans les zones proches des habitations et non pas sur des linéaires importants. Ce regard et ces pratiques sont sensibles dans la partie médiane et aval, où les cours d'eau offrent encore quelques espaces plus arborés et préservés que ceux consacrés aux grandes cultures, marqués par une perte de diversité paysagère (disparition des haies, de lignes d'arbres fruitiers, de parcelles de taillis,...). En cela, les rivières peuvent être associées aux forêts. Plus globalement, sur un territoire marqué par des étés chauds et secs, la présence de cours d'eau à proximité des lieux d'habitations apporte un attrait évident et une fraîcheur recherchée, comme l'estime une habitante de Villecomte : *« il manque quelque chose dans un pays sans rivière, comme vers Epagny et Chaignay »*.

Cette vision positive n'est que très partiellement entamée par **une crainte des phénomènes de crues et d'inondations**, évoqués essentiellement par des habitants et les agriculteurs des communes de la Tille médiane, essentiellement entre Is et Arc et sur Selongey (Venelle). L'existence de périodes d'à-secs plus ou moins ponctuels, importants et récurrents sur certains cours d'eau est davantage relevée par nos interlocuteurs. Les personnes originaires peuvent avoir tendance à les relativiser (cela a toujours existé) ou à les associer à la disparition des modes de gestion considérés comme traditionnels (retenues, vannages, entretiens), alors que les néo-habitants se montrent plus inquiets et peuvent être tentés à les associer à des facteurs plus globaux, relatifs aux effets du changement climatique.

Il est également possible de relever que **quelques lieux précis peuvent référer à une approche associée à la « Cité de renom »** (voir à ce titre encadré en fin de cette partie). Sont ainsi évoqués le Creux bleu à Villecomte, certaines pertes et résurgences (Norges et Venelle), la traversée de l'Ignon sur Is, certains éléments d'un patrimoine vernaculaire associé à ces cours d'eau (lavoirs, moulins, seuils,...). Mais **ce renom ne dépasse guère un cercle d'audience local**, contrairement par exemple à la résurgence de la Bèze à Bèze la Châtel, jugée nettement plus extraordinaire. Cette approche traduit là encore le poids déterminant d'une culture fondamentalement associée à la « Cité domestique ».

Dans une optique stratégique, l'expression d'un tel attachement fondé sur la proximité peut apparaître comme un atout, susceptible de justifier un intérêt, voire un soutien à des pratiques d'entretien et d'aménagement précautionneuses à l'égard des milieux aquatiques attachés à ces cours d'eau. Mais il comporte cependant des limites, car il n'alimente pas une approche plus globale de bassin versant, intégrant l'ensemble des cours d'eau voire des milieux aquatiques du territoire et susceptible d'étayer socialement une démarche globale de gestion concertée.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	<p>Une connaissance essentiellement locale du cours d'eau de proximité par rapport au lieu de résidence</p> <p>Une utilisation quasi domestique du cours d'eau local jusque dans les années 80. Rupture de ces pratiques liées à un sentiment de dégradation du lit et des berges (plus de baignade)</p>
Approches différenciées	<p>Autour de la dégradation :</p> <p>Habitants originaires versus nouveaux arrivants : Ces derniers n'ont pas le recul, ni le lien social nécessaires pour établir un point de vue critique sur l'état du cours d'eau, contrairement aux personnes originaires du territoire.</p> <p>Autour de l'apport paysager :</p> <p>Amont versus Aval : La dégradation n'a pas la même valeur, notamment pour l'aval où les paysages d'agriculture intensive relativise la représentation du degré de dégradation de la rivière qui reste un des lieux agréables de récréation ayant résisté à la banalisation des paysages, bien que moins diversifié qu'à l'amont.</p>

Les Cités de la nature : une grille de lecture originale des logiques des acteurs

L'environnement provoque chez les acteurs concernés l'émergence d'intérêts et de points de vue différents, qu'il est nécessaire de décrypter. Les Cités de la nature offre une grille d'analyse originale des représentations et des logiques d'action dans ce contexte... tout en permettant d'envisager au-delà les jeux relationnels possibles entre les acteurs concernés. La réflexion conduite en utilisant les Cités de la nature vise 4 objectifs complémentaires :

- 1 - Décrypter les logiques d'action des différents acteurs en présence.
- 2 - Analyser leur registre de positionnement, en fonction des différentes Cités.
- 3 - Identifier les points de complémentarité et de convergence sur lesquels s'appuyer et les positions d'opposition et de confrontation potentielles pour tenter de les désamorcer.
- 4 - Intégrer ces éléments de compréhension des logiques d'action dans les prises de décision.

Les auteurs distinguent 6 conceptions de la nature, correspondant à 6 Cités distinctes :

- 1 - La "Cité de renom"** n'existe que par la reconnaissance de la foule. Objet visité et célébré par la multitude, elle est révélée par le regard que l'on porte sur elle. Dans notre société de médiatisation de masse, ce qui est connu et reconnu par le plus grand nombre ou par l'intermédiaire de leaders d'opinion est obligatoirement valorisé.
- 2. La "Cité domestique"** fait référence à la vie quotidienne, à la maison et à la famille. Elle est marquée par la notion de dépendance et d'appartenance. Ressource identitaire, elle contribue à construire une mémoire collective et à perpétuer une

tradition autour de la transmission entre générations du patrimoine naturel. Les lieux naturels domestiques donnent un sens au territoire local, vécu comme un espace social collectif.

3. La "Cité inspirée" renvoie à un modèle créé par un être supérieur pour le bien de l'humanité. Cette rencontre entre l'homme et la nature est détachée des intérêts humains et terrestres. Elle fait appel aux ressources spirituelles en s'appuyant sur les mythes, les souvenirs, les images et les émotions de l'individu. Elle agit sur la dimension esthétique, artistique, psychologique ou religieuse de la personnalité. Les principes qui l'ordonnent relèvent des valeurs d'authenticité, de gratuité, d'imaginaire ou de surnaturel.

4. La "Cité civique" place l'intérêt général avant tout. Il ne s'agit pas forcément de la somme de tous les intérêts particuliers mais plutôt d'un intérêt supérieur, qui reste une fois que tous les acteurs ont abandonné leurs points de vue corporatistes. En vertu du principe d'égalité, l'accès à la nature de quelques-uns implique l'accès de tous. Erigée en principe inamovible, la position publique importe plus que ce que l'on défend et comment on le fait.

5. La "Cité industrielle" est produite par le travail de l'homme. Elle est considérée ici comme une ressource à exploiter rationnellement. La science et la technique la font exister tout en l'artificialisant. Destinée à satisfaire les besoins de la société, la nature est exploitée selon les consignes des experts, sur la base de connaissances scientifiques "sûres". Les spécialistes raisonnent la nature en termes de matières premières, de richesses naturelles ou encore de capital foncier.

6. La "Cité marchande" existe par et pour la circulation et l'échange de biens naturels. La nature obéit aux lois de l'offre et de la demande. En vertu du marché, plus un bien naturel suscite de désirs, plus sa valeur augmente. Certains acteurs développent des stratégies d'opportunité visant à multiplier la surface des échanges et les valeurs des biens.

D'après Agriculture et environnement – 36 fiches pour la formation et le développement –

Rédaction Edith Chardon et Jean-Baptiste Chémery

Cet article

- Boltanski L. et Thévenot L. les économies de grandeur, Paris : PUF, 1987

- Lafaye C. et Thévenot L. Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature, Revue Française de Sociologie, Vol 34 (4), pp 495-524, 1993

- Latour B. Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la " septième " cité, Ecologie politique, n° 13, pp 5-27, 1995

- B. Kalaora l'a appliqué à l'espace littoral : Les cités du littoral. Le littoral dans tous ses états, Ethnologie française, XXV (1) pp 76-85, 1995)

3.1.2 Relation à l'eau

► Connaissances

Concernant **la connaissance de l'origine de l'eau de consommation et de la destination des eaux usées**, il est possible de considérer que deux variables conjuguées peuvent expliquer le degré observé, qui évolue **fortement en fonction** :

- **Du poids de la dimension urbaine de la commune de résidence.** Les habitants des communes rurales connaissent généralement de façon assez précise l'origine de l'eau qu'ils consomment et sa destination après utilisation, alors que cette connaissance apparaît variable sur les communes périurbaines de la proximité de Dijon, pour quasiment disparaître dans les communes urbaines de la banlieue dijonnaise. Résidents urbains et ruraux se distinguent fortement. Ce phénomène croissant de « boîte noire » est somme toute classique et observable sur la plupart des bassins versants du bassin Rhône Méditerranée et Corse sur lesquels nous intervenons. Il est en effet évident qu'il est plus facile de

connaître la provenance d'une ressource locale, mobilisée et gérée en proximité (source ou captage à une échelle communale ou de quelques communes), ce qui est généralement le cas pour les communes rurales, que celle d'une eau, résultant de la mobilisation voire de l'association de plusieurs ressources, plus lointaines et gérées dans le cadre de regroupements de communes plus vastes. Il en est de même pour l'assainissement domestique, en raison du maintien d'équipements autonomes ou de l'existence de petites STEP connues caractérisant les communes rurales et de l'existence de réseaux importants de collecte et de transfert et d'équipements importants et éloignés des lieux de consommation sur les communes plus urbaines. Notons qu'à l'aval, les habitants connaissent souvent les infrastructures proches de leurs lieux d'habitation (pompe de relèvement, etc.) et perdent rapidement l'intérêt de connaître la provenance ou la destination finale des eaux. Ainsi, l'eau va à la STEP mais pas à la rivière, vient du château d'eau mais pas du captage ou de la source.

- **En fonction de la durée d'ancienneté des habitants sur le territoire.** Les habitants originaires ou anciennement installés sur leur commune ont plus de chance de disposer d'une connaissance plus approfondie de ces questions que les néo-habitants, nécessairement plus présents sur les communes urbaines ou périurbaines.

► **Pratiques associées**

En termes de pratiques, **une importante majorité des enquêtés consomment l'eau du robinet**, à quelques exceptions près (eau minérale pour les nourrissons ou ponctuellement lorsqu'ils savent que l'eau n'est pas aux normes,...). **L'appréhension de la qualité de l'eau potable est variable**, sachant qu'elle est plus souvent **critiquée à l'aval qu'à l'amont**, sans être marquée par de fortes tensions ou interrogations, même si les femmes montrent un intérêt plus marqué pour ces questions. Quand elle est critiquée, c'est essentiellement pour un goût chloré et une qualité calcaire, qui n'empêchent cependant pas de la consommer. La consommation régulière d'eau minérale concerne essentiellement les nourrissons et deux à trois résidents de l'aval craignant la présence de nitrates ou de pesticides.

La question quantitative est pour sa part significative de façon générale d'une **véritable césure concernant l'appréhension de l'eau, distinguant :**

- **d'une part, l'eau de consommation**, assimilé à un bien de consommation ;
- **et d'autre part, l'eau présente dans les milieux aquatiques**, notamment les cours d'eau, considérée comme un élément naturel.

Cette dichotomie explique qu'**aucune angoisse majeure ne s'exprime quant à une possible pénurie d'eau potable** sur le territoire. Les récentes sécheresses, les constats associés concernant un manque d'eau dans certains cours d'eau et les arrêtés sécheresse associés, quand ils sont connus et évoqués, essentiellement en milieu rural, semblent toucher d'autres usages (irrigation, arrosage des jardins, lavage des véhicules,...). Enfin contrairement à d'autres territoires plus urbains, les habitants rencontrés semblent assez peu perméables à des discours plus génériques sur l'eau, sans réelles références locales.

Il faut noter que la plupart des habitants de l'aval dispose d'un puits ou connaissent l'existence de « pompes » dans la nappe phréatique chez leurs voisins. Les eaux souterraines sont évoquées comme une source intarissable qui permettrait de palier à toutes pénuries des eaux de surfaces en matière d'approvisionnement en

eau potable. « Nous sommes dans un pays d'eau » ont répétés plusieurs de nos interlocuteurs, comme-ci cela était immuable.

Enfin, sachant qu'il est connu plus ou moins précisément, **le prix de l'eau paraît généralement justifié et non excessif** à la plupart des enquêtés et seul un enquêté a mis en cause un prix jugé élevé en lien avec une gestion concédée à une société fermière.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	Consommation de l'eau du robinet, prix justifié et non excessif Aucune angoisse palpable autour de pénurie d'eau potable
Approches différenciées	Autour de la connaissance des réseaux Eau (AEP et assainissement) : Ruraux/Originaires Vs Urbains/Néo-habitants : Connaissance fine pour les premiers vers ignorance pour les seconds (phénomène de « boîte noire ») Autour de la qualité de l'eau potable : Amont Vs Aval : Ces derniers sont plus critiques, sans le considérer comme un enjeu majeur

3.2 Variables explicatives associées

3.2.1 Le rapport au territoire

► Pratiques du territoire

Le territoire constitué par le bassin versant de la Tille et de ses affluents n'est clairement pas appréhendé par l'ensemble des habitants rencontrés. Plusieurs facteurs tendent à expliquer ce phénomène renvoyant :

- aux caractéristiques physiques du bassin versant ;
- à la configuration des territoires pratiqués et vécus par les résidents.

Le fait que le bassin versant de la Tille puisse être considéré comme étant constitué physiquement de deux parties très différentes, avec sur sa partie amont des petites vallées au relief marqué et à l'aval une partie essentiellement située en plaine, ne joue clairement pas en faveur d'une appréhension globale de ce territoire. Et si les habitants de communes de l'amont réfèrent pour se situer effectivement aux vallées de l'Ignon, de la Tille amont, de la Venelle, et dans une moindre mesure de la Norges amont pour situer leur lieu de résidence, ce phénomène d'identification disparaît sur les parties médianes et aval du bassin versant ou seule la proximité au cours d'eau demeure.

Ce territoire ne correspond à aucune pratique spécifique qui pourrait justifier de l'existence de représentations sociales établies. En revanche, bien que ces habitants pratiquent des territoires différents suivant leur situation sur le bassin versant, ceux-ci apparaissent caractérisés par différents types de structures apparentées. Il est ainsi possible de distinguer :

- **Les résidents des arrières-pays ruraux** fréquentent plusieurs fois par semaine essentiellement pour leurs achats alimentaires et pour certains services les pôles intermédiaires d'Is et de Genlis et dans une moindre mesure de Selongey et Arc (écoles, collèges, pharmacie, médecin généraliste, activités associatives de loisir,...). Très ponctuellement en limite de territoire, certains habitants se tournent également vers Auxonne et plus rarement vers Langres. Pour les achats d'habits ou de biens d'équipement, les consultations de spécialistes de santé, les études à partir du lycée et les activités culturelles et sportives particulières, tous ces habitants sont amenés à fréquenter la métropole dijonnaise plusieurs fois par mois. Cependant, la plupart se limitent pour leurs achats aux deux principales pôles commerciaux tournés vers le territoire (La Toison d'Or au Nord, Quétigny à l'Est), nombre d'entre eux déclarant éviter autant que possible d'entrer dans Dijon (conduite en ville, embouteillages, travaux liés au tramway,...). Parmi ces résidents, seuls ceux travaillant sur Dijon sont amenés à pénétrer régulièrement l'agglomération proprement dite.
- **Les résidents des zones intermédiaires**, marqués notamment par un plus fort courant de périurbanisation (entre Is et Dijon au Nord, partie médiane et aval de la Tille plus proche de Dijon à l'Ouest du bassin,...) montrent une fréquentation moindre des pôles intermédiaires évoqués plus haut et sont amenés plus régulièrement sur l'agglomération dijonnaise, notamment pour y travailler, sachant qu'ils associent à ces déplacements leurs pratiques d'achats alimentaires, de biens de consommation et d'équipements, d'accès aux services de santé, d'éducation notamment à partir du secondaire et

culturels. Certains préfèrent cependant fréquenter le week-end notamment les commerces des pôles intermédiaires, à la fois pour éviter de retourner sur Dijon et en raison de la taille plus humaine des commerces. En revanche les activités associatives ou de loisirs peuvent être soit associées au lieu de résidence ou de travail. Sur la partie très aval autour de Genlis, le maillage d'habitations et de communes est plus resserré qu'à l'amont et favorise l'interconnexion entre habitants des villages voisins. Les femmes regrettent d'ailleurs, pour la plupart, l'absence de pistes cyclables pour se déplacer en sécurité à cette échelle, notamment pour traverser la nationale qui à la fois coupe (à pied et à vélo) et relie les villages et les voies de communications mineures. Notons que cette communauté périurbaine/rurale de l'aval transcende les bassins (Ouche et Tille). Les habitants traversent les 5 rivières de l'aval pour se rencontrer (Ouche, Norges, Tille, Crône, Arnison).

- **Les résidents de la zone intégrée à l'agglomération urbaine** (banlieue de Dijon) fréquentent en retour exceptionnellement les arrière-pays ruraux et les zones intermédiaires évoqués plus haut, restant essentiellement fixés au quotidien sur l'agglomération, hormis ceux qui sont originaires du bassin versant (visites familiales, poursuite d'activités sportives ou associatives locales pour certains jeunes). Pour les autres, il s'avère que le bassin versant de la Tille n'est pas très attractif pour les sorties de fin de semaine à la campagne, plus tentés soit par le sud du département ou la proximité de la Franche Comté, soit par un retour sur leurs lieux d'origine.

Pour les deux premiers types de résidents, **ces territoires vécus présentent ainsi une configuration :**

- **multi-punctuelle**, associée essentiellement à la distinction entre lieux de résidence, d'achat et de travail. Cette approche est sans doute renforcée par le fait que l'habitat est essentiellement concentré autour des villages, qui n'entretiennent que peu de relations entre eux, comme en région d'habitat dispersé.
- et **linéaire**, liés aux axes de communication empruntés. Le fait que ces axes ne soient que rarement associés au réseau hydrographique, qu'ils tendent davantage à le couper en étoile autour du pôle métropolitain qu'à le suivre et l'accompagner, ne constitue pas non plus un facteur favorable à une conscience de bassin versant.

Seuls les résidents « vivant et travaillant au pays » et notamment les agriculteurs semblent disposer d'une vision plus approfondie de leur territoire de travail et de vie, en lien avec leurs pratiques, mais à une échelle qui demeure limitée.

Il importe de noter que de nombreux habitants des zones rurales, et notamment des femmes devant se déplacer pour travailler ou vieillissantes, considèrent ce territoire comme soumis à **des conditions rudes en hiver** (froid, neige, verglas), qui ne facilitent pas les déplacements.

Concernant **la fréquentation d'autres territoires**, elle apparaît relativement limitée, soit en lien avec une activité professionnelle amenant au plus loin sur d'autres territoires bourguignons et/ou francs-comtois (agents commerciaux ou d'agences régionales situées sur Dijon) ou des liens familiaux ou origines également sur ces régions. Ce sont ensuite les vacances qui amènent plus loin les habitants disposant de moyens, avec semble-t-il un attrait plus marqué pour la mer et le Sud de la France. Notons cependant que certains habitants ruraux déclarent avoir moins besoin de ce type de congés que les citadins.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	Le territoire de bassin n'est pas appréhendé par ses habitants, il ne correspond à aucune pratique spécifique.
Approches différenciées	<p>Autour du territoire pratiqué</p> <p>Amont Vs Aval : Une frontière sépare les deux territoires</p> <p>Ruraux Vs Périurbains Vs Urbains : Des pratiques différentes, le rural s'appuyant sur les pôles intermédiaires (Selongey, Is, Genlis), le périurbain valorise l'urbain pour le travail et les achats et le périurbain pour la résidence, l'urbain se tourne exclusivement vers l'agglomération</p>

► Représentations du territoire

Même si la tranquillité du territoire est une qualité généralement mise en avant par les habitants du territoire, ces pratiques aboutissent à des représentations du territoire relativement différenciées, avec :

- **Une vision ancrée dans le rural**, à partir de laquelle le territoire est apprécié pour **sa tranquillité sur le plan social** (notamment sous l'angle d'une certaine sécurité, comparée à ce qu'ils imaginent ou connaissent des villes) **et sa qualité de cadre de vie** (paysage notamment à l'amont ou sur la frange est du bassin versant en opposition à la plaine agricole et périurbaine voire urbaine, présence d'espaces non cultivés,...). Ainsi, une néo-habitante de Lux souligne que « *les enfants circulent librement dans le village, ce qui n'est pas envisageable en ville.* » Cette appréhension semble d'autant plus marquée, qu'elle fait face au sentiment généralisé d'**une montée en puissance de la pression du fait urbain** sur l'ensemble du territoire, associée à l'extension progressive de la couronne de l'agglomération dijonnaise et de son aire d'influence. Ce processus est vécu sous l'angle de **la crainte d'une dégradation fondamentale**, associant perte d'identité, de qualité de vie, de lien social et de tranquillité/sécurité sous l'assaut de différents spectres d'ores et déjà constaté : difficulté d'intégration de nouvelles populations, « dortoirisation » du territoire, perte de services de proximité et déficit d'interconnaissance entre habitants. La tendance est à un certain repli, sans pour autant que celui-ci apparaisse comme une solution face à cette pression et à la difficulté constatée du territoire de conserver ses jeunes et des activités pour ceux-ci. Elle est essentiellement le fait d'habitants des communes rurales, originaires du territoire et y travaillant. Ces habitants portent un regard généralement attentif à la régression des services de proximité (fermeture de commerces, d'écoles, de services publics,...) et de leur éloignement progressif, mettant paradoxalement en évidence un sentiment d'isolement, accentué par le vieillissement d'une partie importante de cette population. Un agriculteur estime également que « *les parents et notamment les femmes travaillent de plus en plus loin, laissant les enfants à eux-mêmes. Avant, elles encadraient davantage les enfants, qui en ont besoin et il n'y avait pas certains problèmes.* »
- **Une vision ancrée dans l'urbain**, qui privilégie l'agglomération comme territoire de référence. La partie rurale du territoire, non ou très faiblement pratiquée sauf pour quitter l'agglomération grâce à des voies de communication rapide et offrant un lien plus que ténu au territoire traversé. In fine, l'appréhension du territoire formé par le bassin versant est amputée de sa partie rurale, méconnue voire ignorée. On note

également qu'un des enquêtés de l'agglomération, pourtant sensible aux questions d'environnement, ne considère pas que la Tille amont, en raison de faibles pressions, et que la Tille médiane et aval, en raison d'une trop forte banalisation et dégradation des milieux naturels, liée à l'agriculture, l'urbanisation et les infrastructures de transport, présentent un intérêt environnemental majeur. Il préfère d'ailleurs se tourner vers d'autres territoires plus préservés pour assouvir son intérêt pour la nature (Franche Comté notamment).

- **Deux visions associant dimensions urbaine et rurale avec**
 - **Une première qui est le fait d'habitants travaillant sur l'agglomération dijonnaise et ayant choisi de résider dans une commune rurale ou périurbaine.** Le fait que cette résidence résulte d'un choix détermine généralement leur appréhension du territoire, qui est essentiellement positive, avec quelques bémols. En effet, il apparaît que certains de ses habitants, eux-mêmes originaires d'autres territoires ruraux généralement bourguignons, connaissaient au préalable les conditions de vie en milieu rural et s'y adaptent favorablement, d'autant plus s'ils recherchent ce type de cadre de vie, notamment sur un plan social (moins d'anonymat, liens avec les autres habitants,...). A contrario, dans les communes et lotissements périurbains, certains habitants peuvent se montrer plus déçus et rencontrer des difficultés d'adaptation, sachant que leur motivation centrale réside essentiellement dans le fait d'habiter dans une résidence individuelle, peu favorable à une intégration sociale harmonieuse. Ce sentiment négatif est parfois renforcé par le fait que le bassin versant de la Tille offre semble-t-il **des conditions financières plus favorables d'accès à la propriété**, avec des prix moins élevés que d'autres territoires proches de Dijon (Côte viticole au sud de Dijon, Vallée de l'Ouche à l'Ouest de Dijon), diminuant l'effet de choix fondamental.
 - **La seconde concerne des habitants de l'agglomération dijonnaise originaires de la partie rurale de la Tille**, qui n'expriment pas le sentiment de dégradation et les craintes sensibles observés plus haut. Leur fréquentation du territoire est choisie, sachant qu'ils viennent y retrouver à la fois des liens familiaux ou amicaux et le cadre de vie de leur enfance.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	-
Approches différenciées	<p>Autour du territoire de bassin : Ruraux Vs Urbains : Tranquillité et cadre de vie, menacés par le fait urbain Vs territoire invisible, de peu d'intérêt</p> <p>Autour du territoire d'agglomération et de bassin : Ancrés Vs Passeurs : Les premiers ne franchissent pas la frontière rural/urbain, les seconds vivant soit en tant que rurbains, soit retournant dans leur pays familial d'origine le weekend</p>

3.2.2 Le rapport au temps et à l'avenir du territoire

Le rapport au passé place la rivière au centre de l'espace domestique des habitants du bassin originaires du territoire, avec comme on l'a vu une représentation de l'évolution au travers du temps qui associe dégradation de l'état des rivières et désaffectation des milieux aquatiques comme zone de récréation.

Le rapport à l'avenir est en revanche essentiellement déterminé par le fait que la plupart des habitants estiment que **l'influence de la métropole régionale et du fait urbain va s'accroître dans les années à venir**, hormis pour les résidents de la partie urbaine du territoire. C'est davantage sur les conséquences de cette évolution que des différenciations sont observables :

- **Certains habitants estiment que cette expansion aura des effets négatifs sur la qualité de vie et sur les liens sociaux à l'échelle locale.** Ils attendent et craignent de voir ainsi s'exprimer des problèmes traditionnellement associées à la ville, qu'ils estiment d'ailleurs parfois déjà constater (difficulté d'intégration de nouvelles populations faiblement dotées (patrimoine, formation, emploi,...) voire déracinées (développement d'incivilités voire de la délinquance, manque d'encadrement et d'activités des jeunes,...). Cette appréhension est sensible sur la partie rurale du territoire chez les habitants originaires du territoire, mais également chez certains néo-habitants, qui semblent avoir choisi de résider sur le territoire pour justement se protéger de ces phénomènes. Elle est également le témoin de personnes vieillissantes, qui constatent généralement que leurs propres enfants ne restent pas sur le territoire, notamment lorsqu'ils sont diplômés et doivent travailler. Ces habitants ne parviennent pas à envisager des réponses considérées adaptées à cette évolution, dès lors subie.
- **D'autres habitants développent une approche plus positive de cette expansion, à condition de la penser et la gérer de façon volontariste.** A leurs yeux, la croissance de la population peut être bénéfique pour le territoire, si elle ne se limite pas à la création d'infrastructures de transports et de lotissements, mais s'accompagne du maintien et de la création de services, d'activités et d'emplois permettant de conserver un équilibre propre. Ils insistent sur la responsabilité collective des élus locaux, sachant que certains redoutent que le morcellement actuel et les habitudes de travail des élus ne permettent pas de répondre à ces enjeux. Cette vision est portée par des habitants originaires du territoire, généralement plus jeunes que les précédents ainsi que par des néo-habitants soucieux d'intégration sociale.
- **Enfin, certains habitants posent ces questions davantage à une échelle individuelle,** témoignant la crainte de voir cette évolution entamer leur cadre de vie personnel. Cette approche est sensible chez les habitants des communes périurbaines en forte croissance, au sein desquelles ils constatent une dilution des liens sociaux ou une perte de qualité du cadre de vie et de tranquillité.

Cette question n'est en revanche pas porteuse d'enjeux pour les résidents urbains, qui estiment que Dijon devrait voir confirmer sa qualité de métropole régionale et continuer à se développer.

Le rapport à l'évolution du temps, du passé vers le présent, montre bien que les personnes originaires du territoire ressentent une perte de lien avec la terre et les éléments de géographie locale qui la constituent, et parmi ces éléments, le contact de tous aux milieux aquatiques. Le temps transcende les échelles territoriales et identitaires traditionnelles et porte la représentation de ces anciens territoires à des échelles où ils sont noyés, traversés, en perte de contrôle.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	L'avenir est sous-tendu par l'expansion de Dijon et du fait urbain sur le territoire de bassin
Approches différenciées	<p>Autour de l'avenir et de l'expansion de Dijon :</p> <p>Ruraux/Périurbains Vs Urbains : Une question porteuse d'enjeux pour les premiers, nourrie essentiellement par des interrogations et des craintes, contre une absence d'enjeux pour les seconds</p> <p>Originaires âgés/Néo-ruraux « protectionnistes » Vs Originaires jeunes/Néo-ruraux « intégrationnistes » : Effets négatifs sur la qualité de vie pour les premiers s'opposant à des effets positifs potentiels si gestion volontariste et coordonnée</p>

3.2.3 Le rapport aux autres et les modes de sociabilité

Le rapport entre les habitants apparaît fortement marqué par l'évolution du territoire et de ses populations, sachant que :

- **En milieu rural, les personnes originaires du territoire montrent une certaine tendance à regretter le manque de volonté d'intégration des néo-habitants**, « peu présents dans la journée et s'enfermant le week-end dans leurs maisons ou derrière les haies de leurs jardins. » A ce titre, certains regrettent explicitement une sorte d'âge d'or, où la population vivait et travaillait au pays, amenant les gens à se croiser et à échanger régulièrement. D'autres évoquent la disparition des temps et des lieux de rencontre traditionnels, qu'il s'agisse des cafés qui ont semble-t-il disparu rapidement depuis une trentaine d'années, comme par exemple à Chaignay et à Lux qui comptaient respectivement 3 et 4 cafés régulièrement pleins au début des années 70, contre 0 et 1 aujourd'hui, des sorties d'école (parents travaillant, regroupements scolaires) et... des messes dominicales, dont la fréquentation s'est fortement amenuisée. Le manque de lieu et d'occasions de se rencontrer semble donc patent renforçant un sentiment d'isolement, en dehors de fêtes ponctuelles, qui ont par contre tendance à se multiplier essentiellement en période estivale.
- **En milieu rural ou périurbain, les néo-habitants sont généralement moins critiques à l'égard des personnes originaires du territoire**, même si certains admettent manquer de temps et de disponibilité pour tisser réellement des liens. Les principales critiques émanent de personnes vivant depuis plusieurs dizaines d'années dans de petites communes rurales, qui estiment que les personnes originaires du territoire leur font toujours sentir leur origine extérieure, par exemple au travers de la poursuite d'un vouvoiement établissant une certaine distance. Le fait que ces personnes comparent généralement cette situation à celle de leur territoire d'origine plusieurs dizaines d'années en arrière (qui a donc pu aussi changer sur ce plan) peut également jouer en faveur de ce sentiment négatif. Il est tout de même possible de noter que la population locale est généralement jugé peu accueillante, ni conviviale, voire assez individualiste. Dans certains villages, des associations de cohésion sociale et de dynamisation

tentent cependant de créer des lieux de rencontres. Les néo-habitants apprécient généralement ces fêtes et évènements locaux, permettant de se rencontrer même si elles semblent trop peu nombreuses et ponctuelles ou saisonnières (printemps/été) et ne pas nécessairement compenser le caractère peu amène des originaires. Pour certains, ces types de comportements ne sont pas spécifiques à ce territoire, alors que d'autres estiment qu'ils sont liés à son manque d'identité propre, comparé à des territoires ruraux plus typés, comme par exemple le Morvan, le Charollais ou le Sud de la Côte d'Or.

- **En milieu urbain, les habitants rencontrés ne paraissent généralement pas intégrés, sans que cela soit considéré comme gênant** sachant qu'il s'agit de communes de banlieue ayant connu une croissance importante de leurs populations et qu'eux-mêmes ne montrent pas un fort degré d'attente en la matière, soit par habitude, soit dans l'idée qu'ils n'y resteront pas.

Au delà, sont également à évoquer **les représentations croisées entre certains types d'habitants**. Ainsi, de façon traditionnelle, **les agriculteurs** montrent une certaine tendance à s'interroger sur leur image auprès des autres résidents, qu'ils estiment négative essentiellement par manque de communication et de compréhension. Il est vrai qu'en retour l'agriculture est régulièrement mise en cause notamment par d'autres habitants originaires du territoire. Mais ces critiques concernent davantage son impact sur la banalisation et la dégradation des paysages et du cadre de vie que sur l'eau et les milieux aquatiques. Par ailleurs, a été évoquée par un enquêté, ancien élu, **le poids des populations ouvrières** sur le territoire, considérées comme conservatrices et peu soucieuses du développement du territoire. Le poids **des travailleurs attachés au centre de Valduc**, et notamment des cadres et ingénieurs, est également cité sur les communes de l'amont, cette population étant jugée plutôt dotée en termes de moyens (capacité à acquérir et retaper des maisons anciennes) mais pas suffisamment stable jusqu'à aujourd'hui pour s'impliquer réellement dans le développement local. Enfin, si **les résidents secondaires** sont suffisamment peu nombreux et souvent originaires du territoire, pour ne pas susciter l'expression de phénomènes de gêne ou de rejet, **la part grandissante des retraités, associés au départ des jeunes diplômés**, est à la source d'inquiétudes pour le dynamisme du territoire

De façon plus globale, il est possible de retenir que ce rapport entre les habitants est déterminé à la fois par :

- **le poids de la référence aux modes de sociabilité du passé**, encore très sensible en milieu rural.
- **la posture et les attentes des nouveaux habitants à cet égard**, en distinguant ceux généralement originaires eux-mêmes de la campagne et cherchant à tisser (ou acceptant) ce type de liens traditionnels, et ceux d'origine plus urbaine et ayant choisi de résider en milieu rural pour des motivations plus individuelles (maison individuelle, tranquillité,...).
- **le positionnement et l'évolution des communes sur un gradient rural/urbain**, avec des communes rurales où l'intégration au sein des populations locales n'est pas nécessairement évidente, des communes urbaines, au sein desquelles le lien social local apparaît dissous et des communes intermédiaires, qui maintiennent plus ou moins facilement, suivant la rapidité de leur croissance, une certaine cohérence entre quartiers anciens et lotissements récents et entre populations autochtones et nouvelles.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	-
Approches différenciées	<p>Autour du lien social:</p> <p>Urbains Vs Ruraux : Un lien social faible mais qui n'est pas un enjeu pour les premiers contre un élément important pour les seconds</p> <p>Originaires Vs Néo-habitants : Les premiers regrettent un âge d'or et un manque de volonté d'intégration des néo-habitants alors que les seconds estiment effectivement ne pas consacrer suffisamment de temps à ces liens mais ne pas être accueillis non plus</p> <p>Néo-habitants d'origine rurale Vs Néo-habitants d'origine urbaine : Une acceptation voire une recherche du lien « traditionnel » rural contre des motivations plus individuelles</p>

3.2.4 Les modalités et pratiques informatives

En termes d'information locale, les enquêtés montrent pour la plupart un réel intérêt, qui explique **le poids des publications des collectivités territoriales** qui ont pour qualité de toucher tous les habitants, d'être gratuites et considérées généralement comme intéressantes, claires et facile à lire (publications des communes, communautés de communes et d'agglomération, Département, Région). **Les médias locaux d'information** (quotidien local, journal télévisé régional, radios locales) **disposent également d'une assez forte audience globale mais nettement moindre**, sachant que le Bien Public et le journal télévisé de FR3 touchent plutôt les habitants de la zone rurale originaires du territoire et les plus âgés, qui les consultent quasi quotidiennement alors que certaines radios locales diffusant de l'information locale, intéressant davantage les personnes plus jeunes et paraissent essentiellement attachés aux déplacements quotidiens en voiture (Cassis FM, France bleu Bourgogne,...). Etonnamment, la crédibilité ou le parti pris de ces médias sont plus souvent mis en cause que ceux des collectivités, même si ces critiques émanent de personnes ne consultant pas ces médias pour ces raisons de confiance.

Une certaine poussée de l'usage d'Internet est sensible chez les populations les plus jeunes, notamment pour s'informer des événements culturels ou festifs essentiellement sur Dijon, à propos duquel ce média joue un rôle comparable au bouche à oreille ou l'affichage de proximité. En revanche, les échanges directs entre habitants perdent de l'importance, en lien avec le fait que l'interconnaissance entre habitants décroît et la disparition des lieux et des temps de rencontre sur le territoire déjà évoquée.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	La lecture généralisée des publications des collectivités territoriales
Approches différenciées	<p>Autour des modes d'informations :</p> <p>Ruraux âgés vs Urbains jeunes : Prééminence du Bien Public et de France 3 locale pour les premiers contre radio locale et Internet pour les jeunes et pendulaires</p>

3.2.5 Le rapport aux pouvoirs locaux et à leur action

Concernant les relations avec les élus locaux, elles dépendent largement de la taille de la commune. Les habitants des communes rurales connaissent leurs élus de façon personnelle, même quand il s'agit de nouveaux habitants, qui ont généralement pris contact avec ceux-ci lors de leur installation. Ces liens de proximité amènent les habitants à se tourner directement vers leurs élus lorsque des questions ou des problèmes se posent à eux. Ces relations s'amenuisent dans les communes périurbaines pour quasiment disparaître dans les communes urbaines, dont le nom et l'étiquette politique sont au mieux connus et l'essentiel des connaissances des collectivités se limitant à la consultation des médias des collectivités

Concernant la confiance dans les élus, tout en étant variable, elle semble structurée autour de l'échelle de gestion du territoire. A l'échelle des communes, les élus bénéficient d'une certaine confiance pour assurer la gestion communale. C'est davantage à l'échelle des intercommunalités que des interrogations se font jour, notamment chez les habitants qui estiment que l'avenir du territoire face à la pression urbaine appelle une posture volontariste et coordonnée de la part des collectivités locales. Des doutes s'expriment quant aux capacités des élus locaux à prendre la mesure des enjeux, à dépasser les rivalités qui les occupent et à s'associer, comparativement notamment au Pays de Langres, qui se montrent plus en capacité de développer des projets communs, comme sur le plan culturel. A cet égard, l'absence de synergies entre les communautés de communes d'Is/Tille et de Selongey constitue un exemple, cité à différentes reprises, avec par exemple le développement de zones commerciales concurrentes dans un contexte difficile. Si des habitants appellent ainsi à plus de cohérence et de synergie entre communes rurales, seuls deux enquêtés ont évoqué la question de voir également coopérer élus ruraux et de l'agglomération.

Notons enfin que la connaissance des pouvoirs en charge de la gestion de l'eau est souvent absente, voire en totale opposition avec la réalité du terrain. La plupart des personnes interrogées et non investies dans le politique estime que c'est au maire et au député de s'emparer de ces questions et non pas aux syndicats de rivière ou au comité de bassin de dynamiser leurs activités.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	Confiance dans les élus municipaux
Approches différenciées	Autour de la connaissance des élus : Ruraux Vs Urbains : les premiers connaissent personnellement les membres du conseil municipal alors que les seconds connaissent parfois leur identité et s'informent via les médias Autour de la confiance en les élus sur l'intercommunalité : Originaires âgés/Néo-ruraux « protectionnistes » Vs Originaires jeunes/Néo-ruraux « intégrationnistes » : les premiers appuient les élus qui ont du mal à intégrer des logiques intercommunales plus larges alors que les seconds regrettent l'incapacité des élus à travailler ensemble sur une échelle intercommunale jugée adaptée, pouvant aller jusqu'à associer parties urbaines ou périurbaines et rurales du territoire.

3.2.6 Le rapport à la responsabilité et à l'action

Face aux questions posées par la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, très peu d'habitants se sentent en capacité d'agir à leur propre niveau, avec de multiples freins à la clef, parmi lesquels :

- Le fait que les questions sont soit jugées complexes ou techniques et appelant une expertise dont ils ne disposent pas, soit ne les concernent pas (posture sensible chez populations urbaines ou périurbaines) ;
- La tendance assez répandue de s'en remettre aux élus dont ils sont proches et en lesquels ils ont totalement confiance (posture répandue en milieu rural et chez les femmes).
- L'idée que leurs pratiques individuelles sont d'ores et déjà respectueuses de l'environnement et n'ont pas à être améliorées significativement (consommation précautionneuse de la ressource, récupération de l'eau de pluie pour les jardins, attention apportée aux rejets domestiques,...), doublée assez souvent du sentiment que l'ensemble de la population est aujourd'hui sensibilisée à ces questions.

Concernant les milieux aquatiques, portant sur les interventions en cours d'eau, on constate chez les ruraux et notamment les agriculteurs, **une dénonciation de la perte de capacités à agir**, en lien avec une réglementation jugée inadaptée à la gestion souhaitable de ces milieux. Sur ce point, les principales conséquences évoquées sont qu'il n'y a plus d'initiatives locales, personne ne souhaitant se trouver verbalisé, et/ou que ces questions sont confiées à des experts, dans le cadre d'études ou de missions globales, trop éloignées du terrain ou dont il ne ressort rien. La croissance relative de la population non originaire du territoire et d'origine urbaine, ne connaissant pas ces modes de gestion, est également considérée comme un obstacle. Du côté des habitants sensibles à l'environnement, quelques enquêtés regrettent enfin **la présence d'associations fortes** capables de produire un point de vue local, qui s'imposent aux élus, voire aux services de l'Etat.

Tableau récapitulatif « approche commune » et « approches différenciées » sur le bassin versant

Approche Commune	Très peu d'habitants se sentent en capacité d'agir, notamment parce que : <ul style="list-style-type: none"> - les questions sont jugés complexes et techniques ; - ils s'en remettent aux élus ; - ils estiment faire déjà ce qu'ils peuvent faire à leur échelle individuelle.
Approches différenciées	Autour de la capacité d'actions personnelles : Agriculteurs Vs Habitants sensibles à l'environnement Vs autres Habitants : Les premiers expriment une perte de pouvoir personnelle d'action, alors que les seconds regrettent le manque d'une association dynamisant l'action personnelle alors que les derniers n'expriment pas d'attentes autour d'un développement d'action à l'échelle individuelle.

3.3 Synthèse et identification de profils de valeur structurant le rapport à l'eau et aux milieux aquatiques

3.3.1 Les différents profils de valeur mis en évidence

Cette approche centrée sur différentes variables appelle in fine la construction de profils d'habitants au regard de leurs relations à l'eau et aux milieux aquatiques. Dans ce cadre, il est possible de considérer que la relation au territoire est la variable déterminante de ces relations, elle-même largement déterminée de façon conjuguée par le fait que l'habitant réside en milieu rural, périurbain ou urbain et qu'il est originaire ou non du territoire.

Le tableau présenté à la page suivante met en évidence 4 profils-types, en articulant les valeurs mises en évidence précédemment. Sa lecture en colonnes fait apparaître les 5 profils de valeur types suivants, que nous avons choisis de nommer pour faciliter les échanges à leur propos :

- **« La mémoire du territoire »** : ce profil est particulièrement prégnant chez des habitants originaires de la partie rurale du territoire, y travaillant ou retraités, plutôt âgés et ayant eu anciennement une plus grande proximité avec les milieux aquatiques.
- **« Le territoire à maîtriser »** : ce profil concerne des habitants originaires de la partie rurale du territoire, y travaillant et généralement plus jeunes que les précédents.
- **« Le rural et l'urbain articulés »** : les représentations et postures associés à ce profil imprègnent particulièrement des néo-habitants de la partie rurale ou périurbaine du territoire ayant choisi d'y résider et de s'y impliquer tout en travaillant sur l'agglomération dijonnaise (« Le rural et l'urbain articulés 1 »), ainsi que les habitants de l'agglomération dijonnaise originaires de la partie rurale du territoire (« Le rural et l'urbain articulés 2 »).
- **« Le territoire privé »** : ce profil caractérise notamment des néo-habitants de la partie périurbaine ou rurale du territoire, privilégiant leur accès privatif à un espace « naturel et tranquille » ou à une richesse foncière au titre de leur intérêt individuel, sans volonté d'intégrer le tissu social rural local.
- **« Le territoire absent »** : les principaux traits de ce profil s'expriment notamment chez des habitants de la partie urbaine ou périurbaine du territoire, généralement marquée par une plus grande mobilité que les autres habitants.

3.3.2 Une approche des postures des différents profils au regard du lien urbain/rural

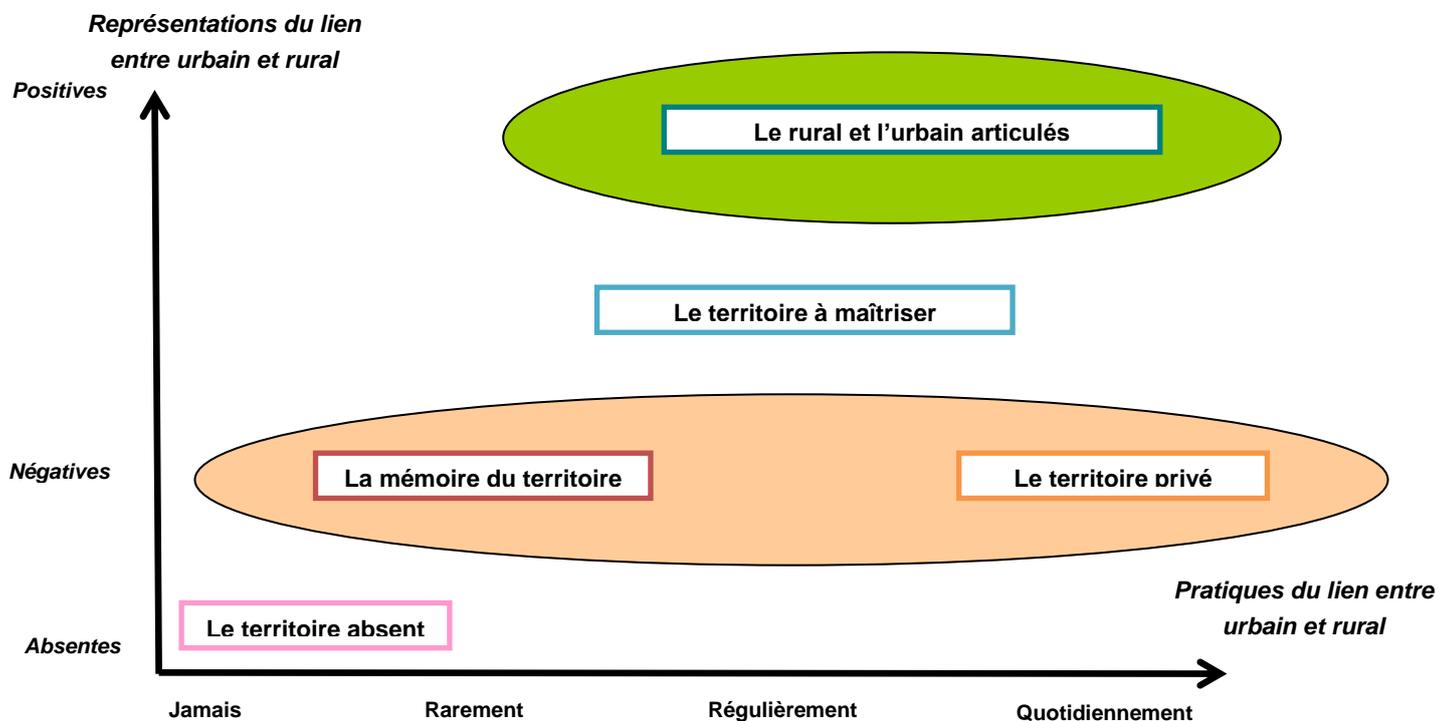
Une fois ces profils distingués, il paraît utile de les situer par rapport au territoire. Celui-ci étant caractérisé par la question des liens entre dimension urbaine et rurale, c'est à cette aune que nous proposons de lire ces positionnements. Sont ainsi distingués dans le schéma suivant :

- Leur degré de pratique du lien urbain/rural à l'échelle du territoire, en termes de fréquentation avec les occurrences suivantes : jamais ou quasiment, rarement ou le plus rarement possible, régulièrement (plusieurs fois par mois) et quotidiennement ou quasiment.

	« La mémoire du territoire »	« Le territoire à maîtriser »	« Le rural et l'urbain articulés » et « Le territoire privé »		« Le territoire absent »
	Profil 1	Profil 2	Profils 3 et 4		Profil 5
Relation aux milieux aquatiques	Des cours d'eau appréciés localement, doublée de pratiques en régression et d'une absence d'appréhension des autres milieux				Des milieux non appréhendés
	Mais une dégradation associée à un manque de gestion et d'entretien traditionnels	Mais une dégradation liée aux modes d'aménagement du territoire	Et une absence de sentiment de dégradation liée à l'absence de vision rétrospective		
Relation à l'eau	Une origine et une destination de l'eau généralement connue Une dichotomie entre eau des milieux naturels et eau potable tant sur le plan de la qualité que de la quantité Pas de peur à l'égard de pénuries même si mesures de limitation de certains prélèvements connus				Une origine et une gestion opaque mais une confiance dans une approche technique fonctionnant comme une « boîte noire »
	?	?	Mais une origine et une destination plus ou moins connues selon le nombre d'années passées sur le territoire		
Relation au territoire	Des déplacements de la campagne vers la ville vécus comme obligés et limités aux besoins incontournables	Des déplacements réguliers de la campagne vers la ville vécus soit comme obligés, soit comme une opportunité d'ouverture	Des attaches conjointes en milieu rural et urbain impliquant des déplacements quotidiens ou réguliers (travail, famille)		Une pratique limitée à l'agglomération sans fréquentation de la partie rurale du territoire
	Une appréhension marquée par un passé magnifié et perdu	Un territoire rural fragile qui peut et doit tirer bénéfice de la proximité de l'agglomération	Un territoire apprécié positivement à l'aune d'un choix et une vision privilégiant la complémentarité		Une appréhension amputée de la partie rurale du territoire et centrée sur l'agglomération dijonnaise
Relation à l'avenir du territoire	Un territoire qui sera à l'avenir de plus en plus soumis à la pression urbaine attachée à la métropole dijonnaise				Une absence de vision construite et claire
	Des craintes explicites face à une pression urbaine jugée dangereuse sur le plan social et face à laquelle aucune solution n'est envisagée	Une croissance urbaine qui peut être une chance pour le territoire à condition d'être maîtrisée collectivement et gérée de façon volontariste (services, emplois, intégration des populations)	Des attentes positives à l'égard du développement du territoire	Des craintes quant à une éventuelle dégradation de leur cadre de vie	
Relations aux autres habitants	Une appréhension centrée sur les difficultés d'intégration des néo-habitants		Une appréhension variable des capacités d'accueil des habitants originaires du territoire, liée		Une faible inscription dans le tissu social local
	Le regret de la disparition des modes de sociabilité traditionnelle	Le sentiment qu'une action de cohésion sociale doit être menée	Soit à une forte attente de relations sociales	Soit à une volonté de repli	

	« La mémoire du territoire »	« Le territoire à maîtriser »	« Le rural et l'urbain articulés » et « Le territoire privé »	« Le territoire absent »
	Profil 1	Profil 2	Profils 3 et 4	Profil 5
Pratiques informatives	Une consultation régulière des médias des collectivités locales marquée par un intérêt et une confiance importants			
	+ Bouche à oreille + Quotidien local + Journal télévisé	+ Bouche à oreille + Quotidien local + journal télévisé + Internet (jeunes)	+ Radio + Internet (jeunes) quotidien local et/ou journal local dans une moindre mesure	
Relations aux pouvoirs locaux	Des élus connus personnellement et disponibles si besoins			Des élus peu connus ou inconnus
		Des questions concernant leurs capacités à gérer l'évolution du territoire		
Le rapport à la responsabilité et à l'action	Une faible capacité à agir car les questions sont jugées trop complexes et techniques, liées à des systèmes de gestion dont les élus sont en charge. A l'échelle individuelle, sentiment de faire déjà ce qu'ils peuvent			
	Mais des agriculteurs qui estiment qu'ils ont moins de pouvoir de gestion du fait de l'intervention de l'Etat (réglementation)	Et qu'il manque une association permettant de mettre en œuvre une force d'initiative citoyenne		Un sentiment d'éloignement

- La qualité de leurs représentations de ce lien urbain/rural, avec les occurrences suivantes : absence de représentations, représentations négatives à positives.



Ce tableau permet de constater des proximités et des distinctions de positionnement :

- Le profil « **Le territoire absent** » présente la spécificité de jouer quasiment hors-jeu sur ce plan, tant sur le plan des pratiques que des représentations. On notera cependant que ce profil est sans doute le plus prégnant au sein de la population du bassin versant, étant donné le poids démographique des populations vivant et travaillant sur la partie urbaine.
- En dépit de pratiques quasiment opposées, les profils « **Le territoire absent** » et « **Le territoire privé** » partagent quant à eux des représentations essentiellement négatives du lien urbain/rural. Si ces deux profils partagent des craintes concernant la détérioration du cadre de vie rural, le premier redoute également certaines conséquences sociales de cette évolution (difficulté d'intégration des nouvelles populations, montée en puissance de phénomènes d'incivilités, voire de délinquance, traditionnellement associés à la ville, relégation des zones les plus rurales associées à une disparition de services de proximité,...) alors que le second est essentiellement centré sur le cadre de vie de proximité,
- A l'opposé du profil « Le territoire absent », le profil « **Le territoire et l'urbain articulés 1** », avec des résidents des communes rurales ou périurbaines travaillant sur l'agglomération, assoie ses pratiques sur des déplacements quotidiens ou quasi entre parties rurales/périurbaines du territoire, aboutissant à une vision positive de ce lien, mettant en avant les complémentarités entre ces types de territoires. Ils partagent d'ailleurs cette approche avec le profil « **Le territoire et l'urbain articulés 2** », regroupant essentiellement des résidents de l'agglomération, originaires du territoire rural, dont les pratiques de déplacement sont moins fréquentes mais régulières.

- Enfin, occupant une position médiane, le profil « **Le territoire à maîtriser** » paraît porter d'une sorte de synthèse entre ces différentes positions, sachant qu'ancré dans le rural, il estime que la capacité à maîtriser la relation entre urbain et rural renvoie essentiellement à la capacité des acteurs à s'organiser et agir collectivement. Cependant, concernant ces modalités d'action, une analyse plus poussée mettrait sans doute en évidence des distinctions, avec d'un côté un modèle associant la partie rurale du territoire pour « résister » à la montée du fait urbain et de l'autre, un modèle visant à faire travailler ensemble ces deux parties, dans le respect des spécificités de l'autre.

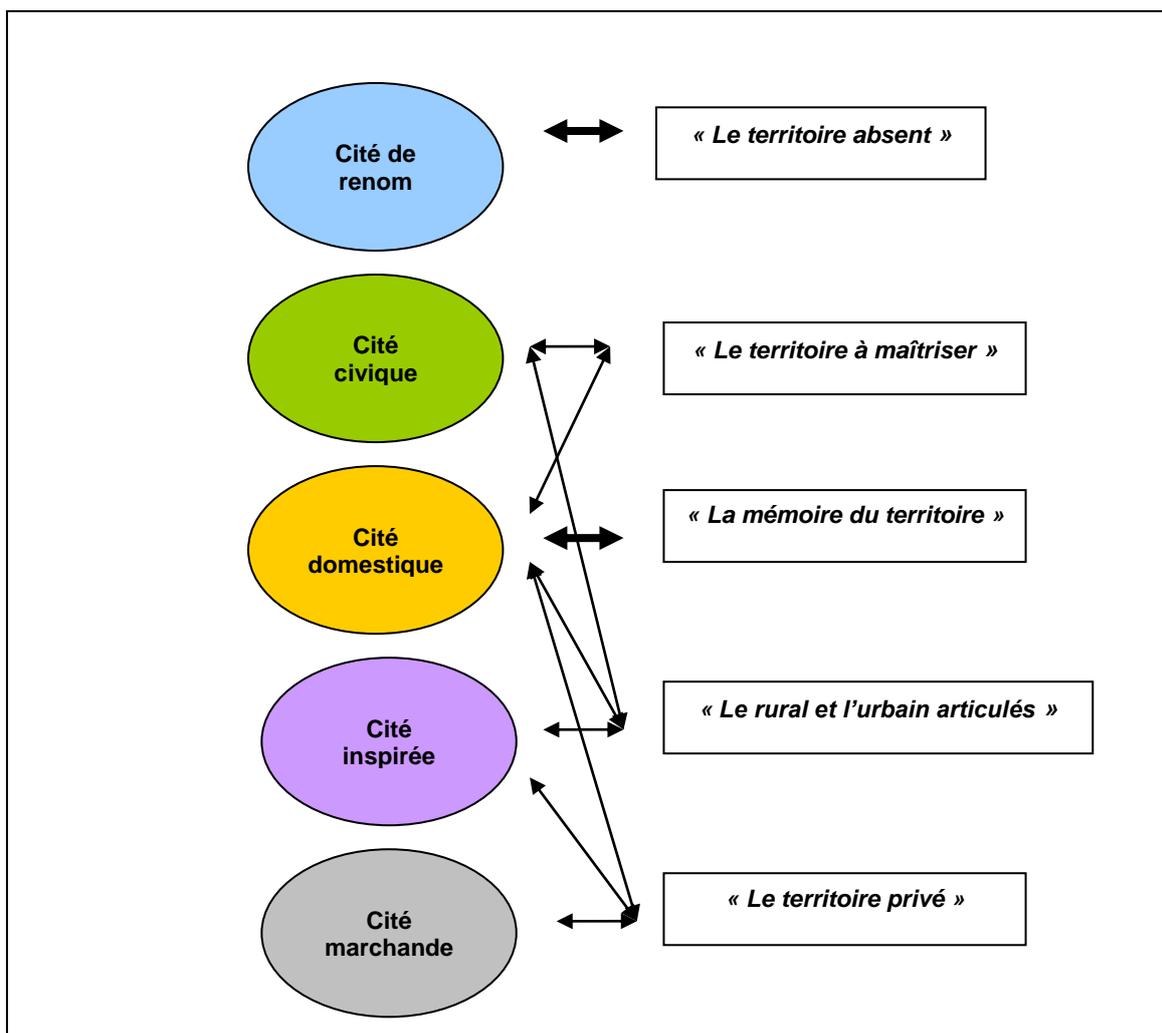
3.3.3 Une approche des profils au regard de la grille des Cités de la nature

Les « Cités de la nature » constituent une approche que nous avons choisie de retenir dans le cadre de cette étude (cf. partie 3.1.1).

Dans ce cadre, il apparaît que l'ensemble des profils, hormis le profil « Le territoire absent », paraissent partager une certaine proximité avec la « Cité domestique » qui fait référence à la proximité, à la vie quotidienne, incarnée dans sa connaissance et son attachement aux milieux naturels et aquatiques proches de ses lieux de vie et dans le cadre desquels ils occupent une place relativement importante. A contrario, le profil « Le territoire absent » semble s'apparenter à la « Cité de renom », c'est-à-dire que son appréhension de la nature semble essentiellement déterminée par la renommée et l'exposition médiatique. Or le bassin versant de la Tille n'offrant pas d'objets ou de sites naturels pouvant prétendre à ce statut, il ne retient pas l'attention de ce profil. De façon plus globale, son attention est centrée sur la métropole dijonnaise, qui peut effectivement prétendre à une certaine renommée à une échelle régionale, voire plus vaste.

Mais au-delà du socle commun reliant les quatre autres profils, la plupart d'entre eux par une certaine proximité avec une ou plusieurs autres « Cités », peuvent être différenciés par d'autres proximités. Ainsi le profil « Le territoire à maîtriser » au travers de son attachement à une action collective, conçue comme susceptible de répondre aux défis se présentant au territoire, semblent pouvoir être rattaché à la « Cité civique », reposant notamment sur la mise en exergue de la notion d'intérêt général dépassant les logiques et oppositions sectorielles ou locales. Si le profil « Le rural et l'urbain articulé » peut également être apparenté à la « Cité civique », pour les mêmes raisons que le profil « Le territoire à maîtriser », il entretient également des relations avec la « Cité inspirée », au travers d'une approche de la nature idéalisée, voire hédoniste, fondée sur une assez faible connaissance, liée à leur moindre ancrage dans le territoire, mais des attentes essentiellement positives. Le profil « Le territoire privé » partage également cette approche pour partie, tout en développant des accointances avec la « Cité marchande », qui vise à conférer une valeur marchande aux biens naturels. Enfin, le profil « La mémoire du territoire » a pour spécificité de n'être associable qu'à la « Cité domestique », témoignant sans doute d'une culture traditionnelle autrefois dominante, encore prégnante car assez largement partagée. On notera que la « Cité industrielle » n'apparaît pas dans cette distribution.

Le schéma suivant propose une vision synthétique de ces différents positionnements :



4 PORTRAITS D'HABITANTS : LES RAPPORTS AU TERRITOIRE, A L'EAU ET AUX MILIEUX AQUATIQUES AU TRAVERS DE 7 PORTRAITS

Après avoir abordé l'analyse typologique des relations que les habitants du territoire entretiennent avec l'eau et les milieux aquatiques et son territoire de gestion, sont présentés ici 7 portraits d'habitants, choisis parmi les 21 enquêtés. La lecture de ces portraits donne une appréhension incarnée à la fois des invariants et des spécificités structurant ces relations.

1

Madame A

Conseillère Emploi - 40 ans - en couple – 2 enfants - Première

Madame A est native de Genlis, ville dans laquelle sa famille a résidé pendant son enfance. Elle quitte le foyer familial et reste dans un premier temps dans sa ville natale avant de s'installer à Dijon. Aujourd'hui « à la campagne », le village de Premières accueille sa maison et sa propre famille.

Attachée au cadre de vie, elle va chercher les services qu'offre les différents territoires là où ils sont.

Elle parle de Premières, **son lieu d'habitation, comme une zone calme avec peu de voisinage**, pas de route importante, **en retrait des turbulences de la ville** et de ses voies de communication, « ce qui est mieux pour les enfants ». Tout en étant protégée, la proximité de Genlis lui donne accès aux services de base et aux activités associatives.

Elle **regrette quand même de ne pouvoir vivre sans voiture** et de devoir affronter, parfois, des routes qui ne sont pas salées en hiver.

En lien quotidien avec Dijon où elle travaille, elle n'hésite pas à utiliser les zones commerciales pour le shopping et les services particuliers que seule une grande ville peut offrir (comme l'escrime par exemple). Localement, elle ne ressent pas l'expansion de Dijon qui « semble se dérouler sur un autre territoire » que le sien. En ville, **elle apprécie les nouvelles infrastructures** (Tram, piscine) **et la présence d'un dynamisme urbain** qui rend accessible **des services culturels et récréatifs de qualité** (qu'elle recherche par internet).

Madame A estime qu'il n'y a pas d'inconvénient majeur au niveau du cadre de vie et du patrimoine environnemental, notion qu'elle associe tout à la fois au service locaux qu'elle retire des biens environnementaux qu'à l'organisation territoriale qui lui permet de s'y rendre. Ainsi, **elle apprécie** et utilise **la forêt de Longchamp** pour ses balades à vélo et les diverses cueillettes qu'elle autorise. En parallèle, **le maillage des voies de communication autoroutières** lui permet de se rendre rapidement vers ses lieux de villégiatures comme le Jura, Paris ou Lyon. Bien qu'elle n'utilise pas le plan d'eau de Magny, ce dernier lui paraît faire partie des atouts du patrimoine environnemental à citer, étant de bonne qualité de surcroît.

A l'évocation des milieux aquatiques, l'enquêtée estime que **la Norge, l'Arnison et la Tille sont toutes « très polluées »**. Son avis se base sur les dires locaux : « **l'eau n'est pas courante et aucun aménagement ne donne envie d'aller se baigner** ». D'une manière générale, elle pense « **qu'il faut faire quelque chose** » **sans pouvoir avancer des éléments concrets** « pour changer cette situation ». Il y aurait sûrement besoin de mesures fortes, notamment pour diminuer la pollution des égouts et des usines. Mais pour ce faire, elle aimerait avoir une idée de l'état des rivières, comme les pavillons pour les plages. L'association locale, *Les rives de l'Arnison* l'a déjà sollicitée pour l'organisation d'évènement pour trouver de l'argent mais elle ne se sent pas prête à faire plus. L'amont du bassin et les rivières plus lointaines ne semblent pas faire partie de son espace d'intérêt.

Pour des questions de responsabilité environnementale, elle boit de nouveau l'eau du robinet après avoir consommé de l'eau en bouteille pendant vingt ans. Bien que cela ait nécessité une période d'adaptation, elle s'est habituée au goût de l'eau publique, qui sans avoir une orientation gustative particulière semble se démarquer de celui des eaux minérales. **Sa provenance lui est inconnue et sa destination plutôt floue.** Peut-être va-t-elle jusque la STEP de Genlis qu'elle a visitée avec ses enfants au moment de son ouverture.

Madame A n'a **aucune idée du prix de l'eau.** Cela n'apparaît pas dans ses comptes, parce qu'elle se refuse à les faire.

Concernant les rôles et responsabilités de chacun, Madame A ne se sent **pas prête personnellement à s'engager.** Il lui manque trop d'informations et ne connaît pas de démarche locale à laquelle elle pourrait se rattacher. Et si elle reconnaît l'importance « de faire quelque chose », le manque de conscience chez les autres la rend pessimiste. **Elle s'en remet au Maire et au député,** tout en estimant que cette question devrait être une de leur priorité.

Elle espère que **dans vingt ans un tram train desservira Genlis.** Dijon aura sûrement encore grandi, mais **le village** grâce au POS **devrait être bien protégé.** Quelques constructions auront émergées ici et là. **Genlis Plage** pourrait aussi voir le jour, **si l'optimisme est de rigueur.**

2	Monsieur B
	<i>Technicien municipal – 56ans – Lux</i>

Monsieur B a 58 ans et vit sur la commune de Lux (500 habitants) proche d'Is sur Tille. Il est marié et père de deux enfants, dont l'un travaille à Dijon et l'autre sur une petite commune plus proche de Dijon. Il souligne d'ailleurs que **« maintenant, tous les jeunes bossent à Dijon. »**, sachant que personnellement **il s'y rend « rarement, le moins possible, uniquement à la ZAC de la Toison d'or, sauf si je suis obligé pour des paperasses ou la santé, mais c'est impossible de se garer. »** D'ailleurs, pour ses achats d'outils (motoculteur,...), il se rend à Langres où les vendeurs sont plus compétents. Il note qu'à Is, il manque un radiologue, mais qu'il y a un laboratoire d'analyses. Dans la foulée, il se rappelle que sur sa commune, il avait 2 épiceries et 2 ou 3 cafés, contre 1 café restaurant aujourd'hui et que « l'on a la chance d'avoir encore une école à nous, en dehors de tout regroupement. » Il part en vacances avec sa femme tous les 3 à 4 ans pour visiter une région qu'il ne connaît pas (Alsace, Paris, Seine et Marne,...), mais déclare ne pas chercher le soleil et la chaleur.

Fils d'agriculteur, il a travaillé jusque vers 20 ans comme aide familial, puis suivi une formation espaces verts. Après avoir travaillé quelques années sur Dijon, **il a rejoint dans les années 80 les services d'une commune** proche de chez lui. A ce titre, il s'intéresse aux techniques permettant de préserver l'environnement (0 pesticides, suppression des surfaces à désherber,...)

Il a toujours vécu à Lux, essentiellement dans une vieille ferme du centre du village. Mais depuis un an et demi, il vit dans une maison neuve, située sur un lotissement en limite de village. Au-delà d'un très beau jardin, témoin de son professionnalisme, la vue donne sur les champs et au loin la forêt. **C'est d'ailleurs le paysage qui a le plus changé de son point de vue.** *« Il y avait des buissons sur les terres pauvres, qui pouvaient atteindre un hectare, avec beaucoup d'épineux. Tout est cultivé aujourd'hui et il n'ya plus de diversité, plus de prairies, plus d'animaux de ferme ou même d'oiseaux. »* **Monsieur B regrette clairement cette banalisation du paysage** par l'agriculture. Il considère *« qu'un paysan, c'est un mauvais voisin. »*, qui cherche toujours à gagner du terrain, à défricher, sans se poser de questions. **L'ambiance du village a elle aussi changé, « comme partout ».** La principale raison évoquée est que **les gens ne se rencontrent plus**, car ils ne sont plus dehors, mais soit dans leurs maisons, leurs jardins *« derrière des haies de thuyas »* ou encore dans leur voiture ou ailleurs au travail. Autrefois, les gens se croisaient et parlaient en se déplaçant à pied ou en menant les bêtes dans les prairies. Par ailleurs, jusque dans les années 70, tous les dimanches soir, les hommes se retrouvaient dans les cafés du village avec les enfants autour, *« alors que les femmes c'était plutôt le dimanche matin, à la sortie de la messe. »* Monsieur B estime que les gens se protègent de plus en plus.

Dans son travail, il n'intervient pas sur les cours d'eau, même s'il lui arrive de faire faucher des atterrissements ou de faucarder certains biefs. Concernant l'état des cours d'eau, il déclare « **j'y allais me baigner jeune et aujourd'hui je n'irais plus...** ». Il se rappelle d'une cascade naturelle sur la route de Till Châtel, ou « *personne ne va plus* », sachant que même ses enfants ne se baignaient pas, car « *ils ne sortaient pas comme nous* ». A ses yeux, **la rupture date des années 60 et du curage de la rivière**, sachant qu'à l'époque, on trouvait des brochets d'un mètre et qu'aujourd'hui, « **il y a plus grand chose** ». Les berges sont devenues abruptes, de beaux arbres ont été coupés et des trous d'eau ont disparu. Il a l'impression qu'il y a plus d'herbes au fond sans en être certain. Il se souvient que les enrochements réalisés sur la Tille dans les années 90 au niveau de la traversée du village. Au bout du compte, il estime que **la rivière était « beaucoup plus sauvage »** avant 60.

Concernant les inondations, il se rappelle qu'avant les années 80 et « *sa canalisation en direction de la Tille*», **la Venelle, et non pas la Tille, inondait régulièrement les caves du village** et parfois davantage. Monsieur B connaît également bien l'épisode de la perte de la Venelle, créé par l'enfoncement d'un camion dans une fouille et pense que l'eau de cette perte va à la Bèze, même s'il y a polémique. Il trouve que sur ces questions les choses ont aussi changé, car « **dans les années 70, les gens ne voulaient pas d'eau, craignant les crues et les inondations, alors qu'aujourd'hui, ils en veulent, de peur d'en manquer.** »

Concernant la pollution, monsieur B pense également que **l'on accuse beaucoup les agriculteurs**, alors que l'on n'est pas dans un secteur non drainé et qu'il subsiste un tampon entre leurs pratiques et les cours d'eau. Ce qui ne l'empêche pas de penser que « **le monde agricole traite trop, sachant qu'au moindre coup de soleil, ils sortent les pulvés.** » Pour l'eau potable, il sait exactement où se situe la source et rappelle que jusqu'en 1990, l'eau arrivait par gravité mais que les travaux de l'autoroute ont obligé à faire un siphon de 11 mètres de profondeur, qui a cassé la pression. Soit dit en passant, il pense que **l'autoroute n'a rien amené de bon localement**, « *en détruisant des commerces, en perturbant le remembrement* ». Il juge l'eau bonne, tout en sachant qu'elle atteint parfois 80mg/l de nitrates, notamment au printemps quand la pluie s'ajoute à la fertilisation. Il utilise d'ailleurs une carafe filtrante. Il connaît également bien le lagunage mis en place dans les années 90, mais estime que « **les STEP ne nettoient pas tout** », notamment les produits chimiques comme les détergents. De son côté, il récupère l'eau de pluie pour son jardin et dispose d'une pompe à chaleur pour chauffer sa maison.

Il a été élu pendant moins d'un mandat sur sa commune, sachant qu'il est compliqué de suivre les dossiers lorsque l'on travaille et que de nombreuses réunions ont lieu la journée. Estimant que l'on ne peut pas faire ces choses à moitié, il reprendra peut-être des responsabilités lors de sa retraite. Il est par ailleurs **membre d'une association s'intéressant au patrimoine local**. Pour ses activités de loisir, il fait du vélo le dimanche matin, son potager et celui de sa mère, ainsi que son bois. Il lui arrive également d'**aller se promener dans les bois**, car « **il y a de belles forêts dans le coin.** », tout en précisant qu'il ne va ni à la chasse, ni aux escargots, ni aux champignons.

Pour s'informer, **Monsieur B lit le Bien Public et écoute France Bleu Bourgogne**, sachant que sur un plan pratique, ces deux médias lui apportent l'essentiel des informations locales dont il a besoin (routes coupées, travaux, évènements). En revanche, il juge France 3 Bourgogne Franche Comté « *léger* » et regarde les actualités essentiellement en hiver, quand il a le temps.

A ses yeux, **le territoire est condamné à devenir « une banlieue sans travail pour ses habitants**», avec beaucoup de monde qui ne participera à rien, « *qui se cacheront* » comme c'est déjà le cas. Les relations avec les nouveaux habitants n'apparaissent en effet pas faciles et tournent souvent aux conflits de voisinage (bruits de machines, respect des horaires). Il ne sait pas si l'on atteindra le stade de village dortoir, car la commune est assez éloignée de Dijon et qu'il ignore comment les coûts de l'énergie et des déplacements vont évoluer. Il espère néanmoins que « *les trottoirs seront refaits* », tout en sachant « **qu'il y a de l'argent que pour les villes et que pour nous, les petits villages, il n'y a rien** ».

Originaire du Charolais briolin, Monsieur C **s'installe à Marcilly** en 1989 après avoir habité Dijon, **pour profiter** de la jouissance **d'une maison** et retrouver **la tranquillité** qu'il avait pu connaître dans sa région natale. Travaillant à Dijon et sa femme à Is sur Tille, il fera les déplacements entre l'agglomération et son lieu d'habitation jusque sa retraite.

Pour lui, **Is a beaucoup plus d'intérêt que Dijon** : **tranquillité** d'une petite ville, aucun problème de sécurité, un paysage de qualité, une **vie associative très dynamique** et de nombreux services à l'échelle du groupement de communes. Le **foncier étant moins cher** qu'à Dijon, la zone est extrêmement attractive.

Il estime cependant que le territoire subit **deux influences négatives** difficile à gérer : **une dortoisation** de la ville, avec de plus en plus **de néo-habitants** qui ne font que dormir à Is, sans faire vivre ni les commerces ni la vie locale **et une dépendance démographique aux mutations** des ingénieurs **de Valduc** qui vont et qui viennent, pouvant fragiliser l'économie du jour au lendemain, ou faire monter les prix du foncier d'un coup.

L'expansion de Dijon ne lui pose pas de problème particulier aujourd'hui, même si de nombreux inconvénients pourraient surgir s'ils ne sont pas anticipés comme l'insécurité, l'installation de populations pauvres et sans débouchés, l'augmentation du foncier et la perte de la tranquillité. **Il pense qu'il y a un salut en dehors de Dijon, et qu'un élan local doit être impulsé même si les liens vont se resserrer avec l'agglomération.** Le développement d'un tourisme vert pourrait être un des éléments d'une dynamique à engager. Alors que ce chemin possède un potentiel intéressant, les infrastructures locales d'accueil sont inexistantes. Ce sont des pistes qu'il faut relancer.

La relation entre cadre de vie, patrimoine environnemental et dynamique locale lui paraît essentielle. Il en profite personnellement mais l'attrait général du territoire pourrait s'appuyer sur cet environnement vert de qualité. Il organise dans cet esprit des randonnées hebdomadaires dans toutes les vallées. Localement, **certains lieux**, par leur histoire ou leur qualité paysagère **pourraient permettre une offre touristique** : toutes les vallées de l'amont, les sources de la Coquille, le trou bleu et son émergence, le paysage karstique et l'appui à l'activité de spéléologie. Il estime néanmoins que les territoires qui entourent Dijon sont plus attractifs en terme paysager que la Tille. Là où le territoire pourrait s'appuyer sur Dijon (tourisme à la journée) **le potentiel d'attraction des urbains est concurrencé par d'autres territoires ruraux** (Beaune, Ouest Dijonnais).

Sans porter un regard de connaisseur sur les milieux aquatiques, Monsieur C est en mesure de citer un nombre impressionnant de lieux d'eau, à commencer par Is sur Tille qu'il appelle « *Petite Venise de Côtes d'Or* », mais aussi Salives et ses aménagements, les sources de la Seine, les zones humides de Haute Marne. Il regrette le remembrement en Tille amont qui a fait beaucoup de mal pour la gestion des débits. Il souligne **que les gens qu'il connaît estiment que les rivières ne sont plus entretenues**. Pour la Tille et l'Yonne seul le volet quantitatif le touche, notamment la question de la sécheresse. Pour le reste il estime ne pas avoir les compétences pour juger. Il ne va jamais à l'aval.

L'eau du robinet est bonne. Dans le même temps il estime qu'il est **préférable de ne pas savoir** et ne pas se poser de question **sur les pollutions**. Les études de qualité sont faites sur un nombre restreint de substances. L'émission d'Elise Lucet sur l'eau l'a conforté dans l'idée que les études de qualité ne sont pas exhaustives et qu'on ne peut leur faire confiance totalement. Il ne connaît pas l'origine de l'eau consommée et possède lui-même une fosse septique.

Il n'attend pas d'initiative particulière en matière de gestion de l'eau. La climatologie et la position en tête de bassin sont les principaux facteurs influant la gestion en amont et **finalement l'état des milieux n'est pas si mauvais**. Les élus locaux, du pays, du comité du tourisme doivent selon lui s'emparer de ces questions et la population se rendre disponible en appui via des associations.

Dans l'avenir, il ne voit pas ce qui pourrait faire changer la Tille, sauf une catastrophe à Valduc. Le territoire lui devrait connaître plus d'activités et de population. « Il faut être optimiste, on doit faire corps derrière le territoire » même si à vingt ans on ne peut rien prédire au niveau économique. « **On ne sera pas commandé par Dijon et l'agglomération ne viendra pas jusqu'ici** ».

4

Madame D

Gestionnaire d'un laboratoire – 54 ans – Varois et Chaignot

Madame D a 50 ans. Mariée avec un vendeur magasinier, elle est mère de deux enfants de 18 et 24 ans ; le premier fait ses études à Beaune et le second vit et travaille sur Dijon. Fonctionnaire, elle est gestionnaire d'un laboratoire de recherche sur Dijon. Elle est **née à Dijon**, a vécu avec ses parents près de Grenoble jusqu'à l'âge de 9 ans, date à laquelle elle est venue **vivre à Arceau** jusqu'à son mariage où elle s'est installée à Dijon. **Elle vit depuis 22 ans à Varois et Chaignot** où avec son mari, ils ont construit une première maison dans un lotissement. Leur choix s'est porté sur cette commune à la fois pour son accessibilité et le prix raisonnable des terrains. Au bout de 10 ans, ils ont construit une nouvelle maison et ont changé de lotissement, car les enfants grandissaient. Elle préfère ce deuxième quartier, moins « *dortoir* » que le premier où « *nous avons plus d'attaches car les gens sont différents*. »

Plus globalement, elle estime que la **plupart des habitants sont originaires « du coin » et qu'ils ont une mentalité « assez pépère », ne voulant pas que cela bouge trop**. Avec son mari, elle **participe peu à la vie locale** (associations, fêtes,...) et moins que lorsque les enfants étaient petits, sachant qu'elle ne sent pas sollicitée. Elle considère que la vie locale est entre les mains de 3 à 4 familles originaires du village. Qu'il s'agisse de la mairie ou de l'église, « *beaucoup de choses tournent autour d'eux*. ».

Madame D fait **ses courses dans les grandes surfaces de la périphérie de Dijon**, sans jamais aller à Dijon sauf obligation et tout en utilisant certains services de sa commune (boulangerie, épicerie pour dépannage, médecin, pharmacie, kinésithérapeute,...) et en **appréciant l'existence d'un petit noyau de commerces sur Varois**, qui « *amène de l'animation* ». Pour les activités sportives (danse, karaté), ils retournent le soir à la périphérie de Dijon. Pour les loisirs culturels, elle va à Quétigny (cinéma). Pour ses vacances, elle va « *vers le Sud, pour s'oxygéner... C'est indispensable*. », tout en étant contente de revenir chez elle. Elle n'est pas attirée par l'étranger et se demande pourquoi se créer des besoins, car « *c'est un engrenage*. »

In fine, **elle déclare se plaire beaucoup à Varois**, car « *c'est la campagne* », même si elle reconnaît rester généralement « *chez elle, dans sa maison et son jardin* » et qu'en janvier, « *je serais moins idyllique* ». Ses parents résidant à Mirebeau/Bèze, elle déclare également aimer ce type de campagne, même si elle n'est pas forcément variée. **Le seul problème, ce sont les transports** (pas de cars ou de bus), surtout pour les jeunes ou les personnes qui ne conduisent pas, mais en même temps « *cela nous protège de la ville* », jugée pas suffisamment « *tranquille* » pour y vivre sereinement.

Madame D ne sent pas très proche de la nature, faute de temps et d'habitude. Son contact, c'est le jardin, car « *je me sens de la campagne*. », notamment parce qu'elle y passait ses vacances étant enfant. **Elle connaît la Tille depuis son enfance**, car ses parents avaient une maison à Arceau au bord de l'eau et se souvient des baignades et des soirées d'été, affirmant « *c'était notre fief de jeunesse* ». Elle estime que « **c'est une belle rivière, vivante** », qui change de forme, de largeur et d'aspect suivant les saisons et les époques. En revanche, **le Basmont, qui passe à Varois, est « un fossé »**. Elle regrette que **la Tille ne soit pas mieux mise en valeur** sur Arceau, tout en remarquant que les espaces aménagés par les communes sont « *envahis par les citadins* », comme les bases de loisirs, qu'elle n'a jamais fréquentées. Elle ne voit **pas de dégradations majeures** et estime que la quantité d'eau varie suivant les années et les endroits. Elle considère que **la présence d'un cours d'eau est importante pour un village, la qualité de son cadre de vie**.

Elle consomme l'eau du robinet « bonne à boire », sans connaître son origine, ni le détail de son prix, tout en **se déclarant confiante**, car « *si l'on est inquiet, on l'est pour tout*. » Il en est de même pour l'assainissement, considérant que

cela doit être avant tout la préoccupation des personnes qui s'en occupent. Plus globalement, **elle n'a pas connaissance de tensions ou de problèmes particuliers concernant l'eau.**

Pour son information locale, **elle valorise le voisinage et la brochure municipale.** Si elle regarde les infos régionales sur FR3 et écoute des radios nationales, elle ne lit pas le Bien Public. Cela lui suffit au regard de sa faible implication locale.

Quant aux élus, Madame D remarque que « **ce sont globalement toujours les mêmes** », originaires de la commune. Elle leur reconnaît **un certain dynamisme pour développer la commune et ses activités**, « *de façon cohérente et bien gérée* », permettant une expansion constante tout en préservant « *le côté village* ». Elle sait que sa commune fait partie d'un Grand Dijon, même si elle ne voit pas clair dans les intercommunalités.

Face à l'avenir, « **on se dit que l'on est en sursis, que l'on va se faire bouffer par Dijon.** *Cela aura des avantages, mais cela va basculer et l'urbanisation sera continue entre l'agglomération et Varois et ira même au-delà* », en lien avec un projet de ZAC entre Varois, Couternon et Arc va changer les choses. **Il restera quand même des champs sur la commune.** Mais elle a le sentiment qu'elle ne finira pas sa vie ici, où elle a recherché la sensibilité pour sa famille. Si elle se sent tenue par ses parents et ses enfants, depuis 2 à 3 ans, elle voudrait aller voir autre chose, tout en gardant un pied à terre ici.

5	Monsieur E
	<i>Ouvrier agricole en cours d'installation - 26ans – Magny sur Tille</i>

Monsieur E est **né et habite aujourd'hui à Magny sur Tille.** Ses parents s'y sont installés pour des raisons professionnelles en 1984, après avoir travaillé à Strasbourg, dans la Bresse et le Jura.

Ouvrier agricole en cours d'installation, Monsieur E trouve le territoire **bien doté en infrastructure**, avec des bus qui vont vers **Dijon** et une proximité des services non négligeables. Son espace de vie, bien que proche de l'agglomération reste **tranquille.**

Il comprend que **d'autres habitants voient des éléments positifs dans l'évolution périurbaine** du territoire et notamment le fait que Dijon soit de plus en plus près, notamment pour les gens qui y travaillent. Sa position au Conseil municipal et au syndicat des jeunes agriculteurs lui permet d'embrasser la diversité des points de vue. **En tant qu'agriculteur il regrette l'augmentation du foncier et l'urbanisation** de sa zone d'habitation, caractérisée par une forte disparition des fermes. Dans ce contexte, il n'identifie que deux choix : « Aller dans la vague écolo et faire du maraichage bio en circuit court pour Dijon ou trouver des terres plus loin, à une quinzaine de kilomètres pour développer son projet d'élevage de taureaux ». Il pense que le bio ne pourra nourrir l'humanité entière et la seconde option s'impose à lui tout autant qu'elle le passionne.

Le patrimoine environnemental n'a rien d'exceptionnel. Entre dégradation du paysage avec les autoroutes et le chemin de fer et les cultures de plaine, **ce paysage périurbain est vraiment banal.** Il n'y en a rien à profiter. Il y travaille.

Monsieur E a une **bonne connaissance des milieux aquatiques** locaux, notamment la Norges dont il est membre du syndicat mixte. La Norges est vraiment dégradée par le rejet industriel et domestique, tout comme l'Ouche à l'aval qui reçoit les déversements du tout Dijon. En revanche l'amont est très joli alors que la Tille témoigne d'une bonne qualité comme le montre ses captages en eau potable. Le Gourmereau et la Rivière Neuve, passent en bord de champs et ne sont pas remarquable. Il lui semble que **le poids de l'agriculture baisse au niveau quantitatif** avec l'arrêt de la betterave mais que c'est l'industrie légumière d'Auxonne qui continue à peser. Les accidents à la station de Chevigny n'ont pas arrangé les choses.

Quant à l'eau qui vient du château d'eau, elle est buvable mais calcaire. Le traitement n'est pas toujours au point et cela provoque des variations de gout. **Même si son père boit de l'eau en bouteille, il continue de boire l'eau du robinet. Il la trouve très chère**, plus de 3 Euros/ m³ ;, plus chère que le Grand Dijon. Les prix fixés par l'entreprise délégataire ne sont pas justifiés ! Les effluents passent en STEP avant d'être rejetés dans la Norges.

Les agriculteurs, les usines de traitement, l'agglomération et syndicats de rivière sont responsables et se doivent d'être impliqués dans une bonne gestion de l'eau. Il estime malheureusement que la population ne bougera pas tant que ce ne sera pas critique. **Personne n'est prêt économiquement et socialement à changer.** Les conflits d'usages empêchent d'avancer et rendent vraiment complexe l'atteinte d'objectif de qualité. **Pour changer ce curseur il y a besoin d'une crise.**

Dans l'avenir, la population aura doublé à Magny. Ce sera un gros bourg, un peu trop près de Dijon. **Ca deviendra une zone dortoir.** Avec 110 habitants il y avait cinq bars, avec 850 aujourd'hui, il n'y en a plus.

6	Monsieur F
	<i>Cuisinier – 29 ans – Saint Apollinaire</i>

Monsieur F est cuisinier dans un restaurant de Dijon. Originaire du Beaujolais et s'étant déplacé hors de cette région lors de son apprentissage, il est locataire d'un appartement sur Saint Apollinaire depuis 3 ans. Il vit maritalement et n'a pas d'enfant.

Il ne fréquente jamais la partie rurale du bassin versant de la Tille, sachant qu'il fait l'ensemble de ses activités sur Dijon et sa banlieue (travail, courses, santé, loisirs), sauf quand il part (rarement) en week-end end ou en congés. Dans ce cas, il retourne soit dans sa région d'origine, soit en Franche Comté, qu'il apprécie particulièrement. Quant à la vie dans la métropole régionale, il la juge calme et tranquille par rapport à ce qu'il voit à la télévision. **Il ne connaît personne sur Saint Apollinaire,** « *mes horaires de travail décalés ne me permettent pas de rencontrer beaucoup de gens.* » Ses principales connaissances locales se limitent essentiellement à son travail. **Il ne connaît pas non plus les élus de sa commune ou de l'agglomération** et ne prend pas de temps pour cela, car « *rien ne dit qu'il restera à Saint y* ». S'il devait choisir un autre lieu pour habiter, il hésiterait entre le centre de Dijon et le sud de l'agglomération, en allant vers Beaune, tout en estimant qu'il ne trouverait sans doute pas de locations dans ses prix. Il ne connaît pas le Nord de Dijon et a une image négative de l'Est, correspondant au bassin versant de la Tille, estimant que « ***c'est triste, car c'est trop plat*** ».

Monsieur G déclare **ne pas se sentir attiré par la nature,** même s'il apprécie les beaux paysages « *avec un peu de relief, mais surtout pour la vue* ». Pour avoir vécu à la campagne enfant, il ne souhaiterait pas y retourner, car il se souvient s'y être ennuyé. Il trouve que **la vie en ville est plus pratique et facile,** car « *on a tout sous la main.* » Par ailleurs, il estime qu'aujourd'hui **l'on en fait trop sur l'environnement,** en essayant de faire peur aux gens, comme par exemple avec le climat ou la pollution. Il pense que **les gens s'adapteront toujours.** Même en ce qui concerne l'alimentation bio, qui pourrait le concerner davantage, il considère que les choses sont excessives, car « *rien ne dit que les produits bio soient meilleurs que les autres au goût.* »

Bien qu'il ne se soit jamais posé la question de ce qu'était **une belle rivière, il estime que c'est un beau torrent de montagne** avec des grosses pierres, traversant une forêt avec des grands arbres. Il ne pense pas que cela existe dans la région et ne connaît que la Saône, car quand on la traverse, « *on ne peut pas la manquer* ». Le fait qu'il y ait beaucoup d'eau dans la Saône le rassure et il y voit encore une fois la preuve que l'on inquiète les gens pour rien.

Il ignore totalement d'où vient l'eau du robinet, qu'il consomme « *sans me poser de questions* » et **quelle est la destination de ses eaux usées.** Il n'a pas d'idée de son prix.

2030 lui paraît extrêmement éloigné. Il pense que **Saint Apollinaire et Dijon auront sans doute grossi, sans pouvoir juger si cela sera un bien ou un mal.** De toute façon, considérant qu'il ne sera sans doute plus là, il pense que ce n'est pas vraiment une question qui le concerne.

Originaire de l'Yonne rurale, Madame U a fait ses études à Dijon avant de retourner travailler dans l'Yonne, puis de revenir sur Dijon il y a 5 ans. Estimant manquer d'espace et en vue de l'arrivée d'un premier enfant, **elle a trouvé en 2008 une ancienne ferme à Lux** sur Internet, sans connaître « le coin ». **Le prix, la présence d'école, de commerce et de services de base proches** ont compté dans ce choix qu'elle considère comme un « coup de cœur ».

Elle travaille sur Dijon à proximité de la Toison d'or, où elle se rend quotidiennement en une vingtaine de minutes. Pour ses achats alimentaires, elle se partage entre la Toison d'or et Is/Tille le samedi, car elle n'a pas envie de retourner à Dijon. Elle délaisse le centre ville de Dijon, qu'elle appréciait quand elle était étudiante, en raison des difficultés d'accès, tout en souhaitant y retourner pour des sorties culturelles, une fois que le bébé aura grandi. Par contre, elle se demande s'il n'y a pas des choses à faire/voir à Is.

Elle trouve **de nombreux avantages à vivre ici**, parmi lesquels : **le cadre de vie**, même si elle sait que les dijonnais préfèrent généralement la Côte viticole et la vallée de l'Ouche, « moins plat et moins agricole », **les prix immobiliers accessibles** pour des jeunes couples et **l'absence de sentiment d'être dans un village dortoir**, comme sur certaines communes plus proches de Dijon. Elle ne regrette pas son choix, car **les anciens propriétaires et les voisins sont sympathiques** et que plus globalement **le village est vivant et accueillant**, avec une population jeune. Elle en veut pour preuve les nombreuses manifestations collectives à l'échelle de la commune et les activités associatives proposées (elle fait de la gym), permettant de connaître des gens. **Elle n'a pas le sentiment que l'on porte des regards négatifs sur les nouveaux venus** et se réjouit de voir que les enfants vivent en liberté « comme avant », témoignant d'une confiance des habitants. **Le seul inconvénient pour l'instant, c'est la route pendant l'hiver**, avec le verglas et le froid (-24°). Elle ne sait pas si elle s'y fera.

Bien que cela ne soit pas « la plus belle région des environs de Dijon », Madame U ne la trouve « pas désagréable ». Elle se promène régulièrement dans la campagne avec son chien et elle a tendance à **aller vers la Venelle**, car c'est une zone arborée. Elle n'y croise jamais personne. Quand elle se ballade dans les champs ou près du cours d'eau, elle a tendance à utiliser les bandes enherbées, pensant qu'il s'agissait de chemins ruraux. **La Tille et la Venelle lui paraissent claires et apparemment pas polluées**, car « on y voit du poisson et des pêcheurs. » Le fait d'avoir deux rivières, dont une qui travers le village et une plus proche des bois, plus agréables que les champs, constitue aussi à ses yeux un atout.

Pour s'informer, elle écoute essentiellement **la radio locale Cassis FM** dans sa voiture, y trouvant beaucoup de choses sur la vie locale. Pour les événements locaux, elle se réfère essentiellement à **l'affichage et au bouche à oreille**. Elle consulte également par **la lettre d'information COVATI et de la commune**. Pour le reste de son information culturelle, elle utilise **internet**.

Pour l'eau potable, elle ignore sa provenance, mais la juge « bonne », tout en donnant cependant de l'eau minérale à sa fille, sur recommandation du pédiatre. Son prix ne lui paraît pas excessif. **Concernant l'assainissement, son mari lui a montré un lagunage** et elle pense donc que ses eaux usées vont là-bas. Enfin, elle ne pense pas que **le territoire soit dans les premiers concernés par les questions de pénuries** même si elle a entendu parler d'arrêtés sécheresse récurrents. De façon globale, **ces questions ne constituent pas pour elle des préoccupations prioritaires et elle s'en remet aux élus pour les traiter**, car « c'est technique et il n'est pas toujours facile pour le citoyen d'aller savoir ou vérifier ce qui se fait ». Elle admet que le fait qu'elle et son mari soient sur Dijon dans la journée ne facilite peut-être pas leur investissement, « même si l'on se rattrape le week-end ». Et si **elle se déclare prête à faire des choses à son niveau**, elle demande à ce que cela soit explicite, car « si l'on explique les choses aux gens, ils sont prêts à adopter des bonnes pratiques. » Mais pour l'instant, elle n'a pas connaissance de ce type de sollicitations sur l'eau, comme il a pu y en avoir sur le tri des déchets par exemple.

A l'horizon 2030, il lui semble que Lux va grossir... Et c'est d'ailleurs ce qu'elle espère, « avec des jeunes comme nous », car cela permettra de développer les services de proximité et facilitera la vie.

5 UNE SYNTHÈSE ANALYTIQUE : « L'EAU DANS L'ESPACE PUBLIC DU TERRITOIRE VECU DE LA TILLE »

Sur la Tille, il semble que l'eau et les milieux aquatiques faisaient partie du patrimoine symbolique et rituel du territoire jusque dans les années 1950-70 et que depuis ce moment cette relation particulière se délite par la création de nouveaux objets rituels et symboliques. Ce déchirement semble aujourd'hui renforcé par les politiques de gestion intégrée de la nature renforçant, nous semble-t-il, l'espace techniciste autour de l'eau autour d'experts de moins en moins nombreux et écartant paradoxalement les derniers acteurs encore en lien symbolique et domestique avec les milieux aquatiques.

L'eau n'est pas moins présente dans le quotidien des gens qu'elle a été dépossédée de sa symbolique ces dernières années et qu'elle est sortie de l'espace domestique collectif. En effet, l'eau, le liquide, est aujourd'hui disponible dans l'espace privé au robinet, à la douche, aux toilettes, pour le linge et les piscines privés en bien plus grande quantité qu'auparavant. Elle est médiée par un système technique public complexe qui relègue l'utilisateur en simple utilisateur et le dégage de tout lien et coresponsabilité avec les autres individus de la société. Cette tendance est par ailleurs renforcée par le fait que les objectifs assumés par les décideurs en charge du système de gestion de l'eau soit de la rendre la moins coûteuse possible pour l'individu et en abondance (pas de contrainte pour l'utilisateur au titre de la satisfaction d'un besoin primaire).

D'une manière générale, l'eau, quand elle était encore reliée aux milieux, a constitué dans l'espace collectif domestique d'une place toute particulière qui la chargeait de symboles. Au lavoir, elle était l'occasion d'un espace de rencontre collectif, un lieu d'apprentissage et de socialisation très chargé, puisque les enfants y rencontraient « la société », notamment celle des femmes, avant d'en être rituellement écartés pour les garçons accédant au statut d'hommes et d'avoir un accès autonomisé pour les filles devenant femmes. On devenait donc adulte par la voie d'accès à l'eau, en témoigne les nombreux lavoirs rencontrés sur le bassin versant.

L'espace de la rivière était pour sa part aussi investi, et cela jusque dans les années 80, comme un espace collectif de bain et de récréation. Moment fortement symbolique du passage de la petite enfance à l'enfance, on y apprenait à nager, mais aussi était un lieu, plus masculin, d'intronisation dans le milieu des hommes et notamment celui de la pêche, un milieu, directement puis symboliquement avec le temps, liées à la captation des ressources pour se nourrir (l'adulte en capacité de nourrir sa famille). Les personnes rencontrées sur le territoire se rappellent de cet âge, espace géographique et temporel (la rivière de cette époque) dédié aux passages de savoirs-être et savoirs faire et ponctués des rites initiatiques très structurant pendant lesquels la distribution des rôles étaient symboliquement clivés, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, les enfants en découverte, les adultes en responsabilité.

L'eau, en somme, qu'elle soit synonyme d'inondation dans les champs lors des crues ou de canaux menant au lavoir était centrale dans l'espace public. Cet espace était par ailleurs moins grand, à l'échelle de villages qui, sans être dépourvu de système technique médiant, permettait de pouvoir appréhender souvent de visu l'origine, la destination et la valeur de l'eau pour la communauté. Cette importance est notamment prégnante quand on porte le regard sur le nom des communes, celles n'ayant pas accès à une rivière étant nommées les « communes sèches », les autres souvent affublées de dénominateur « sur Tille ».

L'introduction des réseaux d'alimentation en eau potable dans les maisons a fait disparaître ces espaces de socialisation, où l'on se voyait et se donnait à voir, et opéré un resserrement des responsabilités autour de quelques personnes en charge de l'acheminement de l'eau. Cette opportunité technique a engendré plusieurs développements publics et notamment la création d'espaces récréatifs concurrentiels tels que les piscines publiques, qui ont renforcées cette tendance et amenées à l'abandon progressif de l'utilisation et de la charge symbolique des rivières. Aujourd'hui, la représentation de la qualité de l'eau et des aménagements des rivières comparativement à celle des piscines et des espaces récréatifs accessibles en transport est défavorable aux milieux aquatiques. La pêche reste, auprès des populations rurales du bassin versant, une activité qui se bat pour garder une symbolique encore existante (en témoigne les articles patrimoniaux sur le Bien Public écrits par le monde de la Pêche). L'exode rural vers Dijon, la socialisation en ville et aujourd'hui le développement de la ville sur la campagne (la rurbanisation) renforce cette perte de charge symbolique dans

un système où **l'importance et la visibilité des personnes en charge de l'eau diminue fortement**, cachée dans la masse et par un système technique de plus en plus complexe. L'eau est aujourd'hui traversée quotidiennement par les ponts des pendulaires entre la Tille et Dijon. **Elle ne structure plus les relations entre espaces géographiques**. Elle est plus transcendée que transcendante. Même les gestionnaires de barrages encore très solidaires des flux d'eau amont/aval se connaissent mal entre eux, les routes principales étant aujourd'hui tournée d'Est en Ouest. **Il en ressort une déconnexion croissante entre les attentes d'abondance permanente en matière d'eau (« je veux l'eau au robinet ») et la capacité collective générale à prendre en compte la rareté de l'eau et la qualité de l'eau et des milieux aquatiques telles qu'elles se dessinent sur le bassin versant.**

Peut-être pourrait-on parler de désanthropisation de la gestion de l'eau et d'anthropisation des impacts sur les milieux aquatiques, ou a minima de déresponsabilisation collective sans atténuation des impacts collectifs. Paradoxalement, cette perte symbolique ne s'accompagne pas d'une perte de valeur intrinsèque à l'eau. L'eau est toujours considérée par les personnes rencontrées comme importante, mais aujourd'hui hors de portée en termes de gestion à l'échelle individuelle locale. L'émergence « politique » du terme « milieux aquatiques » est à ce titre remarquable. Les personnes ayant vécu pleinement les périodes 1950-70 et avant seraient sûrement surprises de ce shiisme symbolique, les milieux étant, à leur époque, autant humains qu'aquatiques.

Les volontés de gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE) et des politiques des milieux aquatiques répondent de manière ambivalente à ces questions. Elles ont pour intérêt de replacer les usages de l'eau en liens les uns avec les autres à l'échelle des bassins versant et de redonner une place dans l'espace public à « la rivière et ses composants ». Bien qu'il y ait **une volonté de concerter**, on observe une continuité du mouvement esquissé plus haut, avec **la prise en main par un petit nombre** de toutes les questions de gestion au titre d'une cohérence technique nécessaire des actions. Ainsi **les seuls acteurs ayant encore un rapport domestique avec l'eau (les agriculteurs, notamment) en sont petit à petit dépossédés à leur échelle**. La volonté de créer « une assemblée locale de l'eau », plus politique, avec une charge symbolique forte, se heurte aujourd'hui à des difficultés intrinsèques à la centralisation politique et au développement historique précité avec pour conséquences potentielles : La responsabilisation d'un petit nombre (ceux qui participent) et la déresponsabilisation des niveaux inférieurs de fait, la création d'un espace inadapté (la gestion à l'échelle du bassin) aux symboles territoriaux actuels (Dijon et l'eau déconnectée des milieux) -et du coup, en lutte permanente pour trouver sa légitimité), le risque de créer des réseaux technocratiques opaques mais parfois inopérant ayant annihilé toute autre forme alternative d'organisation et pourtant nécessaires à l'atteinte des objectifs que se fixe ceux qui s'autodéterminent « gestionnaires de l'eau » (DCE et autres).

En résumé, il n'est pas impossible que les démarches actuelles se heurtent à des volontés d'innovation trop fortes (territoire de l'eau inexistant historiquement et actuellement) **et à des risques de renforcer par la prise en charge politique le désengagement des derniers acteurs ayant des valeurs attachées à la gestion directe de l'eau, avec pour esquisse finale de n'avoir plus que des usagers de l'eau et une poignée de gestionnaires ayant les moyens de gérer les adductions d'eau mais pas ou peu les rejets, eux, diffus.**

6 QUELQUES PREMIERES RECOMMANDATIONS

Il semblerait intéressant de travailler à une certaine « detechnicisation » de l'eau pour qu'elle puisse redevenir un élément appréhendable de l'espace public. Evidemment, il ne s'agit pas de défaire les tuyaux et de renoncer à l'eau courante. Pour la Tille, la rivière est déconnectée des habitants. Il faut organiser des outils pour les reconnecter. Plusieurs idées ici :

1. La Tille est invisible dans la plaine :
 - a. Construire un chemin qui permet de la suivre de bout en bout,
 - b. Animer ce chemin pour le faire vivre auprès de la population (un évènement culturel type course à pied ou autre)
 - c. Construire une ripisylve qui la rende visible des ponts allant vers Dijon.
2. L'état de la Tille est inconnu ou fantasmé
 - a. Mettre en place des systèmes de drapeaux sur les pont pour indiquer l'état écologique de la Tille (Bleu, vert, jaune, rouge, noir pour les pollutions très fortes) avec une note d'explication.
 - b. Mettre en place des panneaux indicateurs du véritable état quantitatif de la Tille à Is et Genlis ou Arc.
3. La provenance de l'eau potable est inconnue par les habitants
 - a. Créer un panneau informatif pour chaque commune qui décrit d'où vient l'eau où elle va.
4. Faire revenir les habitants physiquement dans le lit
 - a. Réaménager de petites plages avec des accès
 - b. Animer la dynamique des nettoyages de rivières par les Habitants.
5. ...